

Négociation des
conventions collec...

LE DEVOIR

Santé: Martin dégonfle les attentes

Le premier ministre ne s'attend plus à pouvoir ficeler un plan de réforme en septembre

MANON CORNELIER

Ottawa — Paul Martin ne s'attend plus à ce que la conférence des premiers ministres sur la santé se termine, comme promis, par l'adoption d'un plan de réformes sur dix ans capable de sauver le système de santé «pour une génération».

Le premier ministre et son ministre de la Santé, Ujjal Dosanjh, ont tous deux reconnu hier que la rencontre de la mi-septembre pourrait ne pas suffire

pour atteindre leur but. «Cela peut peut-être être réalisé en une seule réunion ou à la suite d'une série de rencontres, mais notre objectif est et demeure de remettre sur pied le système de santé pour une génération. [...] J'espère qu'on fera beaucoup de progrès à la première, mais le fait est que c'est la priorité numéro un des Canadiens et s'il faut une, deux ou trois réunions, on fera ce qu'il faudra», a dit M. Martin à la sortie de la réunion de fin d'été de son caucus.

Le ministre Dosanjh n'a pas caché pour sa part

qu'il s'attend à la tenue de plusieurs réunions. «On ne devrait pas toujours penser qu'une rencontre puisse suffire pour en arriver à un accord complet sur un ensemble de réformes. On doit tous le comprendre, cela pourrait prendre plus d'une rencontre», a-t-il dit.

Durant la campagne électorale, M. Martin avait mis la barre beaucoup plus haut. «J'ai parlé de mon intention de rencontrer les premiers ministres cet été, pas seulement le temps d'un repas ou d'un week-end mais tout le temps qui sera nécessaire pour parvenir à

une entente sur la réforme de notre système de soins de santé», avait-il dit le 25 mai, au moment de rendre publique sa politique de santé. Quelques jours auparavant, il avait confié à la Presse canadienne que son gouvernement allait «régler la question des soins de santé pour une génération», une promesse qu'il a maintes fois répétée par la suite.

Dans l'entourage du premier ministre, on refuse

VOIR PAGE A 8: SANTÉ

Québec compte dégeler les frais de scolarité des étudiants étrangers

Une décision qui bafoue complètement les avis de deux organismes-conseils

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

Après avoir assailli le régime de prêts et bourses pour offrir 100 millions de plus aux universités, Québec souhaite maintenant dégeler les droits de scolarité exigés des étudiants étrangers, comme l'a appris *Le Devoir*.

Ce faisant, le ministère de l'Éducation (MEQ) bafoue les positions de deux organismes qui le conseillent dans sa marche à suivre: l'opinion de la Commission de l'éducation, qui a récemment mené des consultations sur le financement des universités, et l'avis du Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, rendu public hier.

Les deux groupes ont recommandé un meilleur encadrement des politiques entourant les frais de scolarité imposés aux étudiants étrangers (fixés à 10 000 \$ par année en moyenne, contre 1668 \$ pour les Québécois et 4000 \$ pour les Canadiens) dans le but de «mieux les soutenir», ce qui va à l'encontre d'une déréglementation complète.

Selon nos informations, il s'agit en fait d'une des priorités d'action du gouvernement dans sa démarche de redressement des finances publiques, comme l'indique le *Tableau de bord des priorités gouvernementales*.

Comme le stipule ce document, publié au début du mois par le Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques, le MEQ est chargé de mettre en œuvre «plusieurs pistes d'action», dont la «déréglementation des frais de scolarité pour les étudiants étrangers». Cette action s'inscrit dans les «suites à donner à la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités», qui a eu lieu de février à avril 2004.

VOIR PAGE A 8: ÉTUDIANTS

Le carmel sera converti en condos

L'acte de vente est sur le point d'être signé entre la congrégation et le promoteur immobilier

STÉPHANE BAILLARGEON

Il y aura des condos au monastère. La vente du carmel de Montréal est sur le point de se conclure. Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, les négociations sont pratiquement terminées et l'acte de vente sera signé «très bientôt» entre la congrégation religieuse et le promoteur immobilier, le Groupe Prével, qui veut développer des habitations sur le site.

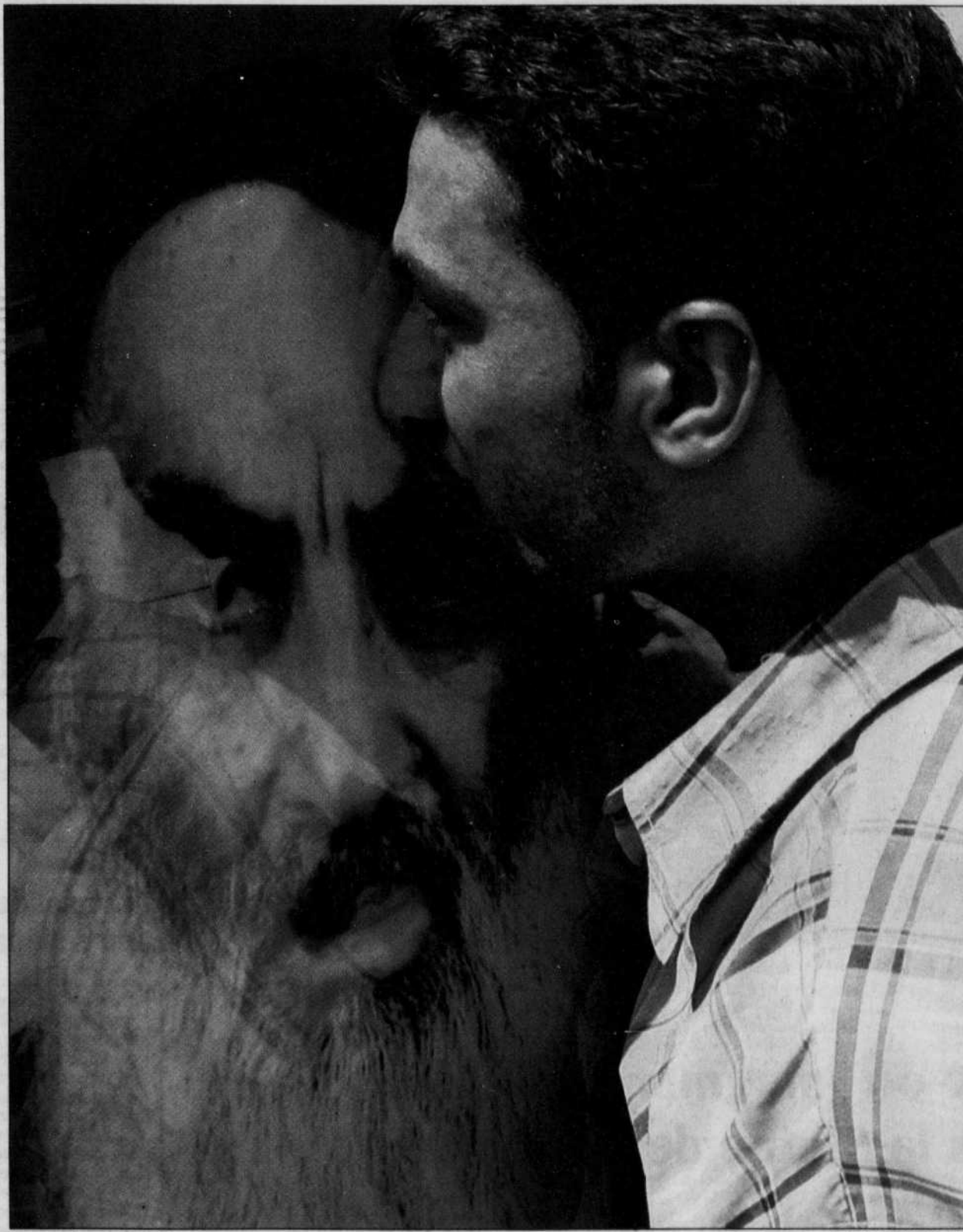
Une source très bien informée du milieu patrimonial a affirmé en entrevue que la vente est «pratiquement conclue» et qu'il ne reste plus aux deux parties qu'à «passer chez le notaire». Si tout se déroule comme prévu pour le vendeur et l'acheteur, les travaux de construction pourraient débuter d'ici le printemps prochain.

VOIR PAGE A 8: CARMEL

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 6	Météo.....	B 6
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 4	Mots croisés..	B 6
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Le grand ayatollah Sistani marche sur Najaf



ATEF HASSAN REUTERS

FIGURE EMBLÉMATIQUE des chiites irakiens, le grand ayatollah Ali Sistani, 73 ans, est rentré hier dans son pays pour tenter de mettre un terme aux combats dans la ville sainte de Najaf. Il se trouvait à Londres pour des raisons médicales depuis le 6 août, un jour après le début des combats à Najaf. Le dignitaire chiite, qui a reçu un accueil triomphal à son arrivée à Bassora, dans le sud du pays, doit prendre la tête aujourd'hui d'une marche nationale sur Najaf, où les miliciens de Moqtada Sadr se trouvent dans une position désespérée, pris en tenaille par les soldats américains autour du mausolée d'Ali. Nos informations en page A 5.

Le Jour, version radio

Le PQ veut créer une antenne souverainiste sur Internet pour contrer les médias hostiles à la cause

TOMMY CHOUINARD

Québec — Las des médias qu'ils jugent hostiles à l'option de l'indépendance, des militants du Parti québécois souhaitent lancer une radio souverainiste sur Internet qui pourrait faire ses débuts dès 2005.

Cette station de radio serait un organe du Parti québécois et le premier véritable média du parti depuis le quotidien *Le Jour* (1974-76).

«Cette antenne propre aux souverainistes va oxygéner le débat et prendre de court les fédéralistes parce que c'est très innovateur», a expliqué l'un des instigateurs de ce projet, l'ancien président du Comité national des jeunes du PQ, Pascal Bérubé. Le rédacteur en chef du journal souverainiste, *Le Québécois*, Patrick Bourgeois, et l'animateur de radio Claude Fournelle ont également travaillé à ce projet. Les trois militants l'ont présenté plus tôt ce mois-ci à Bernard Landry, qui s'est montré «très enthousiaste et intéressé», a précisé un membre du cabinet du chef péquiste. M. Landry souhaite analyser davantage le projet avant de donner son aval au lancement d'une radio sur Internet.

«L'idée lève énormément car ça nous change des vieilles rengaines. C'est notre contribution à la "saison des idées". On arrive avec un moyen original de rejoindre la population et faire la promotion de la souveraineté», a affirmé Pascal Bérubé. Selon le militant, cette radio permettrait au parti de rallier davantage les jeunes à sa cause. «C'est vrai qu'on perd des jeunes. On ne réussit pas à aller les chercher suffisamment à l'heure actuelle», a reconnu M. Bérubé, qui s'était porté candidat aux élections d'avril 2003 dans la circonscription de Matane.

VOIR PAGE A 8: RADIO

HORS-JEUX

Médaille d'art

Un bon jour que vous n'aurez rien de particulier à faire et que ça ne vous tentera pas d'aller vous exprimer corporellement dans un dancing à la mode, livrez-vous à un exercice désopilant. Habillez-vous en nageuse synchronisée, grimez-vous comme une nageuse synchronisée, sortez sur le trottoir, marchez comme une nageuse synchronisée qui se dirige vers le douze pieds et calculez le temps écoulé avant que le fourgon cellulaire ne vienne vous embarquer.

J'ai essayé: 33 secondes et 85 centièmes. La marque est impressionnante, mais elle n'est pas imbattable, surtout si en plus vous criez: «THG! THG fraîche! Qui n'a pas sa THG?»



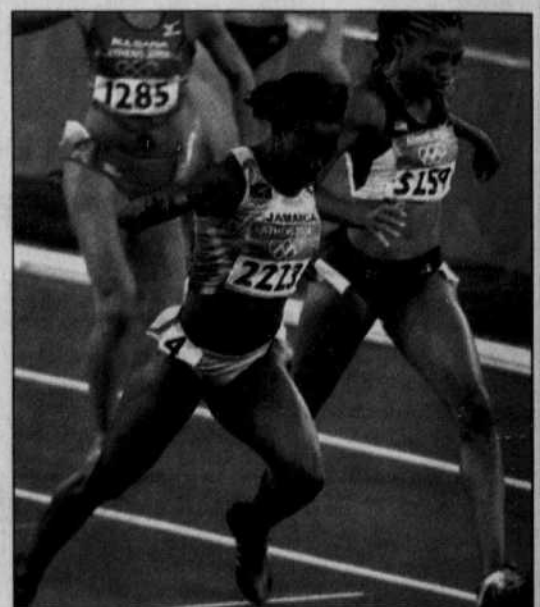
Jean Dion



De même, si quelqu'un vous intimide, votre gérant de banque à qui vous n'osez demander un prêt pour pouvoir réaliser votre rêve de devenir barreur d'aviron à temps complet, par exemple, ou votre employée de dépanneur à qui vous êtes incapable de dire non lorsqu'elle vous demande si vous voulez un gratteux avec ça, imaginez-le/la en nageuse synchronisée. C'est excellent pour le mental et la foi en ses propres capacités de se dépasser soi-même.

Et dire qu'à la télé ils nous montrent tout ça, d'un bout à l'autre, alors que nous n'avons toujours pas vu de handball ni de hockey sur gazon.

VOIR PAGE B 5: MÉDAILLE



JERRY LAMPEN REUTERS

La Jamaïcaine Veronica Campbell, médaillée d'or du 200 m hier en 22,05 s. La participation des femmes aux JO ne cesse de croître. Pour la première fois, à Athènes, les 40 % sont dépassés.

• LES ACTUALITÉS •

Le CRTC accorde un sursis à CHOI

SYLVAIN LAROCQUE

Ottawa — Le gouvernement fédéral et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) ont adouci leur position à l'égard de CHOI-FM, hier, en consentant à ce que la station de Québec reste en ondes au moins jusqu'en mars prochain.

Dans des documents déposés hier en Cour d'appel fédérale, le CRTC et le gouvernement de Paul Martin confirment qu'ils ne s'opposent pas à la demande de sursis de la station de radio de Québec, qui devait cesser de diffuser mardi prochain, en vertu d'une décision rendue à la mi-juillet par l'organisme réglementaire.

«Dans le seul but d'assurer une audition rapide de l'appel de la requérante et sans qu'il n'admette ni ne reconnaisse la validité [des]

prétentions [de Genex] à l'appui de sa requête pour ordonnance de sursis d'exécution [...], le CRTC ne s'oppose pas à cette requête», peut-on lire dans un des documents rendus publics hier.

Cette annonce fait suite à un accord intervenu ces jours-ci entre les procureurs du gouvernement fédéral et du CRTC et l'avocat de la firme propriétaire de CHOI, Genex, M^e Guy Bertrand.

Les parties demandent donc à la Cour d'appel fédérale d'entériner le projet d'ordonnance et l'échéancier sur lesquels elles se sont entendues.

Le tribunal doit entendre les avocats jeudi à Ottawa et rendra une décision d'ici mardi prochain.

Le calendrier proposé prévoit que Genex déposera officiellement devant le tribunal son avis d'appel le 13 septembre, soit deux mois après la décision du

CRTC. M^e Bertrand aurait jusqu'au 31 janvier pour peaufiner son mémoire d'appel, qui est déjà en bonne partie rédigé. Pour les mémoires du gouvernement et du CRTC, la date butoir serait fixée au 3 mars 2005.

La cour entendrait donc l'affaire sur le fond au début de mars, soit plus tôt qu'elle ne l'aurait fait dans des circonstances habituelles.

D'autre part, le projet d'ordonnance propose de surseoir à l'appel de demandes de licence de radiodiffusion que le CRTC avait lancé en juillet afin de remplacer CHOI-FM. Toutefois, il n'est pas exclu que l'organisme réglementaire octroie de nouvelles licences pour d'autres fréquences disponibles dans la région de Québec.

Invoquant les nombreux propos offensants tenus par l'animateur Jean-François Fillion, le CRTC a refusé, le 13 juillet, de re-

nouveler la licence de CHOI, qui prend fin le 31 août.

La décision a suscité une onde de choc chez les auditeurs de la station et au sein de la classe politique québécoise. Quelque 50 000 personnes ont manifesté contre la fermeture de CHOI à Québec, tandis que 3000 supporters se sont rendus à Ottawa pour répéter le message.

Le premier ministre du Québec, Jean Charest, a estimé que le CRTC aurait dû «explorer» d'autres sanctions que le non-renouvellement de la licence de CHOI. Comme Québec ne compte pas faire de représentations devant la Cour d'appel fédérale, aujourd'hui, on doit comprendre que le gouvernement Charest ne s'oppose pas, lui non plus, à la demande de sursis de Genex.

Presse canadienne

Québec veut être consulté sur la nomination des juges de la Cour suprême

TOMMY CHOUINARD

Orford — Québec veut avoir son mot à dire dans la nomination des juges à la Cour suprême du Canada afin de s'assurer que les membres du plus haut tribunal du pays aient une connaissance suffisante de la société québécoise et de ses valeurs.

«Le Québec veut être partie dans le processus de nomination», a affirmé hier le ministre de la Justice, Jacques Dupuis, à l'ouverture du conseil des ministres spécial qui se tient jusqu'à aujourd'hui à Orford.

Jacques Dupuis et le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales, Benoît Pelletier, ont fait part de leur revendication au ministre fédéral de la Justice, Irwin Cotler, dans une lettre qui vient tout juste de lui être expédiée.

«C'est certain qu'on devra avoir une discussion importante avec le ministre de la Justice sur cette question», a insisté M. Dupuis.

«Il y a des dossiers à la Cour suprême qui intéressent la société québécoise au plus haut point, soit à cause des valeurs qui y sont discutées, soit à cause des pouvoirs qui peuvent échoir aux provinces. Il est important qu'un certain nombre de juges de la Cour suprême aient une connaissance de la société canadienne, mais personne ne contestera le fait qu'ils doivent aussi avoir une connaissance de la société particulière que constitue le Québec», a expliqué Jacques Dupuis.

Le ministre se défend bien de s'ingérer dans un champ de compétence qui n'est pas le sien. «Il s'agit de nominations de juges de juridiction fédérale, mais il reste qu'on peut se parler», a-t-il dit.

Un refus

À Ottawa, où il comparaisait devant un comité de députés pour défendre les deux plus récentes candidates à la Cour suprême, Rosalie Abella et Louise Charron, le ministre Irwin Cotler a opposé une fin de non-recevoir à la demande du Québec. M. Cotler a même repoussé l'idée, défendue par le Bloc québécois, que Québec soumette à Ottawa une «courte liste» de finalistes.

«On peut dire que procéder par une liste préparée par les provinces, c'est une délégalation du pouvoir du gouvernement fédéral aux provinces et que cela va à l'encontre de la Constitution», a-t-il affirmé.

Interrogé de nouveau lors d'un point de presse, M. Cotler n'a pas bronché.

«Si le gouvernement fédéral se base seulement sur une liste [provenant] des provinces, alors [ça] peut limiter les choix du gouvernement fédéral et c'est un problème en regard de la Constitution, qui donne le pouvoir [de nommer les juges suprêmes] exclusivement au gouvernement fédéral», a-t-il dit.

Le Devoir avec la Presse canadienne

Le processus de nomination est décrié

Ottawa — La séance historique du comité spécial chargé d'étudier les candidatures à la Cour suprême de Rosalie Abella et de Louise Charron s'est déroulée dans une atmosphère mouvementée hier à Ottawa.

Les députés ont posé peu de questions au ministre de la Justice, Irwin Cotler, sur les qualifications des deux candidates, préférant plutôt critiquer ce nouveau processus d'approbation parlementaire.

Le comité ne dispose en effet d'aucun droit de veto sur la décision finale et n'a pas pu interroger les deux juges. Les députés, provenant majoritairement de l'opposition, publieront demain un rapport non contraignant, après quoi les nominations seront officialisées.

«C'est une blague», a lancé le chef adjoint des conservateurs, Peter MacKay.

M. Cotler a rétorqué qu'il ne voulait pas mettre en péril l'intégrité du système judiciaire en exposant d'éventuels candidats à des questions comme celle-ci: «Quand avez-vous cessé de battre votre femme?»

M. MacKay a qualifié le commentaire ministériel d'«insultant» et assuré que les députés n'avaient jamais eu l'intention de faire des séances «un cirque».

Le ministre a néanmoins reconnu qu'il y avait peu de chances que les travaux du comité le fassent changer d'idée au sujet de la nomination de Mmes Abella et Charron.

«Seulement si vous pouvez me fournir quelque preuve convaincante qui disqualifierait une personne pour ce poste», a-t-il dit, ajoutant que la police avait vérifié les antécédents des candidates.

Presse canadienne

EN BREF

Consolider ou rationaliser?

Les organismes communautaires en santé et services sociaux, qui représentent environ 3000 des 5000 organismes, reçoivent le plan d'action gouvernemental lancé la semaine dernière par le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, comme une «gifle», dénonçant les velléités de rationalisation et l'absence de nouveaux fonds. Le ministre Béchar n'a pas annoncé l'injection de fonds supplémentaires aux 530 millions actuellement dévolus à l'action communautaire, invitant les organismes à faire davantage appel à la philanthropie et au secteur privé. «Dans les régions éloignées, où les entreprises sont sur le bord de fermer leurs portes, il n'y a pas d'argent à aller chercher», a observé hier la porte-parole de la coalition des Tables régionales d'organismes communautaires, Marie-Renée Tremblay. Le ministre se

contredit dans son discours, selon la porte-parole, reconnaissant l'autonomie des organismes communautaires tout en laissant entendre qu'il évaluera leur mission pour éviter les dédoublements. «C'est un plan de rationalisation et non de consolidation du milieu communautaire», a soutenu Mme Tremblay. — Le Devoir

L'UFP dans Gouin

Les militants de l'Union des forces progressistes (UFP) de Gouin ont entériné hier la candidature de Gaétan Breton pour la prochaine élection partielle qui aura lieu le 20 septembre. Professeur de sciences comptables à l'UQAM, M. Breton a mis en veilleuse pendant quelques semaines un projet de livre sur une «meilleure répartition de la richesse», dont le lancement est prévu en octobre, pour se consacrer à sa campagne. Justice sociale et enjeux environnementaux seront au cœur de sa campagne électorale. — Le Devoir

Sauvons CKAC 730!



Peut-on imaginer New York sans la Statue de la Liberté ?

De la même manière, peut-on imaginer la radio montréalaise sans la voix unique de CKAC? Fondée en 1922, CKAC est la 1^{ère} radio francophone privée au monde. Cette source indépendante en information est maintenant menacée par une transaction. D'ici peu, le CRTC devra trancher. De toute part, la société québécoise réagit pour sauver ce monument essentiel de la radio nationale. Faites comme des milliers de gens, appuyez-nous.

Écoutez-nous et joignez-vous au mouvement www.sauvonsckac.com

SCFP
Syndicat canadien de la fonction publique

Le syndicat des employés de CKAC

Cette publication a été rendue possible grâce au fonds de défense du SCFP.

DEPUIS 1977
Club 402-HOMME
Prêt à porter pour homme d'Italie

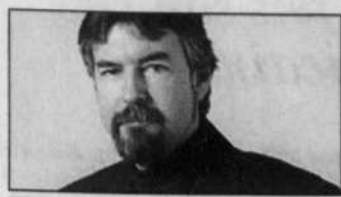
LIQUIDATION FINALE
De tous nos habits d'été importés d'Italie

Costumes importés d'Italie Super 100 tissus griffés **299 \$+** rég. 960\$
Vestons Importés d'Italie **249 \$+** rég. 700\$

Cerruti 1881 - Zegna - Luigi Botto - etc.

1118, rue Sainte-Catherine O., 2^e étage, Montréal (Québec) H3B 1H5 tél.: 861-3636
Du lundi au vendredi de 10h à 18h
Samedi de 10h à 16h
Tous les soirs après 18h sur rendez-vous seulement

ACTUALITÉS



Michel David

Un faux débat

En vingt ans, le seul chef du PQ à avoir été élu au suffrage universel des membres a été Pierre Marc Johnson. On ne peut pas dire que ça lui ait été très bénéfique.

L'exemple de M. Johnson, victime d'un putsch deux ans après une victoire très nette, permet de relativiser l'argument selon lequel le leadership de Bernard Landry sortirait renforcé d'une course à la chefferie.

Yves Michaud plaide que les premiers ministres défaits ont toujours démissionné à brève échéance. En réalité, ils ont préféré partir avant qu'on ne les mette à la porte, mais aucun putsch ne menace actuellement M. Landry, qui conserve l'appui de la très grande majorité des députés et sans doute des membres de son parti.

Comme ses prédécesseurs évoqués par M. Michaud, M. Landry pensait devoir faire ses valises au lendemain de la défaite du 14 avril 2003, mais il s'est rendu compte, sans doute à sa grande surprise, que les prétendants à sa succession n'étaient pas de taille à le renverser.

Les statuts du PQ ne font aucune distinction entre un ancien premier ministre et un simple chef de l'opposition. Qu'un scrutin ait été perdu ou gagné, ils prévoient que le chef du parti doit se soumettre à un vote de confiance au congrès suivant les élections. Il n'y a présentement aucune raison d'y déroger. La question de la légitimité est un faux débat.

On peut comprendre qu'une fidèle de Pauline Marois comme Nicole Léger réclame une course, mais à moins qu'il ne s'agisse de séquelles de la malheureuse affaire qui porte son nom, M. Michaud fait erreur s'il croit vraiment aider son ami Landry.

Démissionner de son poste pour être candidat à sa propre succession serait un aveu de faiblesse de sa part. Il reconnaîtrait ainsi que son leadership est sérieusement contesté, ce qui n'est pas le cas.

En 1983, Joe Clark avait fait une démonstration éloquent de la façon dont on se comporte en manœuvre de ce genre, à laquelle un chef de parti ne devrait recourir qu'en toute dernière extrémité. Dans le cas de M. Landry, ce serait nettement prématuré.

En théorie, une course au leadership est plus facile à remporter qu'un vote de confiance. Le candidat qui obtient 50 % des voix plus une est automatiquement proclamé chef alors qu'un score inférieur à 80 % lors d'un vote de confiance rend l'allure d'un désaveu.

A première vue, une course ne serait qu'une formalité pour M. Landry, tandis que Lucien Bouchard avait appris à ses dépens, en novembre 1996, qu'un congrès peut réserver de très mauvaises surprises. Et pourtant...

Si leurs personnalités sont bien différentes, l'actuel chef du PQ a au moins une chose en commun avec Joe Clark. Tout au long de sa carrière, l'ancien chef conservateur a joué de l'estime de ses troupes, mais il n'a jamais réussi à susciter une véritable adhésion à sa personne.

M. Landry n'a ni le charisme de René Lévesque ni la stature imposante de Jacques Parizeau. Par égard pour ses longs états de service, les militants péquistes ne souhaitent aucunement lui infliger l'humiliation d'une mise à la retraite forcée, mais s'il leur offre lui-même l'occasion de le remplacer, plusieurs pourraient se découvrir un goût soudain pour le changement.

Certains estiment que le PQ aurait de meilleures chances de remporter les prochaines élections avec Pauline Marois ou François Legault, même si ceux-ci n'ont pas l'envergure intellectuelle de M. Landry. Après tout, si les libéraux ont pu gagner avec Jean Charest... Il suffirait d'un ou deux sondages renforçant cette impression pour semer le doute dans les esprits.

Sans oublier Gilles Duceppe. Le chef du Bloc a conclu une sorte de pacte de non-agression avec son vis-à-vis péquiste, mais cette entente tiendrait-elle si M. Landry déclençait lui-même une course au leadership? Certes, le chef du Bloc québécois aura beaucoup à faire à Ottawa au cours des deux prochaines années, mais son étoile ne brillera jamais autant que maintenant, et certaines occasions ne se représentent pas.

Bref, même s'il est convaincu qu'il l'emporterait facilement, pourquoi M. Landry se donnerait-il toute cette peine? Demain, à l'ouverture du conseil national, il confirmera donc qu'il entend solliciter la confiance des délégués au congrès de juin 2005.

D'ici là, il a avantage à afficher le plus grand respect pour les militants. En 1996, c'est autant l'attitude autoritaire et capricieuse de Lucien Bouchard que ses positions sur la langue, jugées trop timorées, qui avaient indisposé les délégués. Un peu plus de modestie et de diplomatie lui aurait évité bien des soucis.

On entend actuellement au PQ le même genre de récriminations qu'à l'époque de M. Bouchard. On a reproché à M. Landry son empressément à pourfendre la nouvelle version de l'élection référendaire concoctée par Jacques Parizeau, mais il avait le devoir de dire clairement que cette avenue lui était inacceptable. À en croire le rapport du *Chantier pays*, qui a fait l'objet d'une fuite dans *La Presse* d'hier, c'est également l'opinion de la majorité des militants.

Il sera impossible de dissocier complètement le débat sur le processus d'accession à la souveraineté de la question du leadership, mais ce n'est pas une raison pour tenter d'escamoter le débat sur l'élection référendaire. Bien au contraire, M. Landry a tout intérêt à faire en sorte que la question soit vidée avant le congrès. Si les militants désirent y consacrer un conseil national spécial, très bien. Deux, s'il le faut.

mdavid@ledevoir.com



JACQUES NADEAU, ARCHIVES LE DEVOIR

Le président de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher, a irrité les syndicats en évoquant la faillite des conventions collectives nationales.

C É G E P

Autonomie s'accorde avec convention collective

Le président de la Fédération des cégeps jette un pavé dans la mare en disant vouloir négocier plus de matières localement

Le rythme de la négociation chez les enseignants de collège vient soudainement de s'accélérer: en affirmant vouloir chercher plus d'autonomie dans les conventions collectives, le président de la Fédération des cégeps met le pied dans un champ syndical miné.

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD

L'autonomie dont rêvent les collèges ne rencontre aujourd'hui qu'un seul front de résistance: celui du «carcan» des conventions collectives nationales, que la Fédération des cégeps souhaite briser afin de goûter à une organisation du travail plus souple.

Plaidant en faveur d'un dialogue avec les vis-à-vis syndicaux, le président de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher, concède du même souffle que l'autonomie que lui fait miroiter le ministre de l'Éducation (MEQ), c'est dans les conventions collectives qu'il ira la chercher.

«On n'a plus le choix», a expliqué mardi M. Boucher lors d'une rencontre éditoriale au *Devoir*. «Nous avons l'organisation du travail la plus rigide qui soit. Pour bouger, c'est le réseau en entier qui doit bouger. C'est ça qui n'a pas de bon sens.»

Ce discours n'est pas sans effet chez les syndicats, qui y voient le déclenchement officiel des négociations. «[Le président de la Fédération des cégeps] sait qu'il a besoin de défoncer la convention collective pour vivre son trip de pouvoir», a expliqué hier Réjean Parent, président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). «Il y en a d'autres avant lui qui ont essayé de la déboulonner, et les bouillons ont toujours tenu le coup. Penchez-vous que les salariés vont se laisser passer ça sur le corps?»

Alors que les cégeps occupent une large part du débat public aux premiers temps de la rentrée scolaire, la Fédération des cégeps crée une onde de choc dans une famille syndicale déjà sur les dents. Plus encore, elle annonce des tiraillements sur le terrain de l'organisation du travail, une zone que les syndicats protègent jalou-

sement et ne laisseront pas envahir sans combattre.

«Le gouvernement veut rebrasser les cartes syndicales, et on ne laissera pas faire ça», affirmait plus tôt cette semaine le président de la Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), Ronald Cameron. La CSN a alors indiqué clairement sa crainte de voir le patronat faire du renouvellement des conventions collectives — actuellement en cours — un enjeu marié à l'autonomie.

Clôturant le Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial, en juin dernier, le ministre de l'Éducation avait livré aux auditeurs la couleur de ses intentions, qui seront confirmées plus tard cet automne: au menu, plus d'autonomie pour les collèges, dans «les programmes, les parcours de formation, les diplômes, les ressources institutionnelles».

À la manière des universités, qui négocient chacune des conventions collectives avec leurs syndicats, les collèges voudraient une convention nationale commune — comme c'est actuellement le cas — mais aux couleurs locales, pour une plus grande souplesse.

Gaëtan Boucher se rappelle «l'erreur» de 1993. «Notre erreur fatale lors de la réforme de 1993 a été précisément cela», explique le président de la fédération. «On n'a pas suivi dans les conventions collectives.» Des changements institués par la réforme, par exemple avec l'initiative locale entourant les programmes, n'ont pas pu être appliqués «avant sept ans» à cause du refus des syndicats de coopérer, une «aberration», martèle-t-il.

Les collèges jouissent déjà de beaucoup d'autonomie, affirme M. Boucher. «Dans les programmes et dans tout ce qui entoure les diplômes.» Toutes les conditions essentielles à une plus grande autonomie sont déjà réunies.

Enfin, presque. «Si on fait une réforme de l'enseignement collégial, qu'elle soit mineure ou majeure, il faut qu'on suive du côté des conventions collectives, ça m'apparaît presque une vérité de La Palice.»

Les syndicats ne parlent pas encore de grève générale mais affirment être prêts à toute éventualité. Interrogé à ce sujet, le représentant des directeurs de collège soupire et fait un signe de tête résigné. Il faudra ce qu'il faudra.

«S'il croit allumer le feu pour nous faire réagir, il se trompe de stratégie», réplique Réjean Parent. «Je ne vous dis pas qu'il n'y aura pas de grève: quand on touche la tâche, la sécurité d'emploi et la rémunération, on allume des feux chez les employés. Mais ce n'est pas lui qui va nous dire quand tirer.»

Par ailleurs, lors du conseil des ministres spécial qui se tient tous les jours dans les Cantons-de-l'Est, le ministre Pierre Reid a affirmé que le diplôme national était là pour rester et que ce dont il discutait avec les cégeps concernait la disposition déjà prévue à la Loi sur les collèges de les habiliter à remettre le diplôme individuellement.

«Il n'a jamais été question d'avoir des diplômes locaux», a-t-il indiqué aux journalistes. «On examine avec les directions de cégep la possibilité de mettre en application une loi [une de ses clauses, l'habilitation, qui permet à certains collèges désignés de décerner leur diplôme lié à des standards nationaux] qui n'a pas vraiment été appliquée depuis dix ans.»

Ces propos ne rassurent en rien la Fédération étudiante collégiale du Québec, qui souhaite toujours la signature du ministre sur tous les diplômes. «Le ministre joue sur les mots», explique Julie Bouchard, présidente de la FEQC. «L'habilitation, c'est le ministre qui signe des diplômes qui valent moins et les administrations locales [qui signent] ceux qui valent le plus. C'est ouvrir la porte à un système à deux vitesses.»

Avec la collaboration de Tommy Chouinard
Le Devoir

Le Devoir

Duceppe appuie Landry sans réserve

Le chef bloquiste désavoue la proposition Parizeau

ALEC CASTONGUAY

Lac-Delage — En retraite de deux jours avec son caucus de 54 députés au Manoir de Lac-Delage, au nord de Québec, le chef du Bloc québécois a rejeté hier le plan mis en avant par Jacques Parizeau pour accéder à la souveraineté. Gilles Duceppe a également appuyé sans équivoque Bernard Landry, qui fait face à une contestation de son leadership au sein de ses rangs à quelques jours de l'ouverture du conseil national du Parti québécois.

L'idée de l'ancien premier ministre Jacques Parizeau de faire voter la population sur un projet de constitution du Québec plutôt que sur la souveraineté elle-même ne change rien à la position du parti souverainiste à Ottawa: pour le Bloc, un référendum est obligatoire. «A maintes occasions durant la dernière campagne électorale, j'ai pris position, a dit M. Duceppe lors d'un point de presse en après-midi. Je continue à dire que la souveraineté se décide par un référendum tenu au Québec sous les lois de l'Assemblée nationale. On n'a pas changé d'idée à ce sujet.»

Le débat, même s'il reste délicat, ne doit pas pour autant passer sous silence, croit le chef bloquiste. M. Duceppe est par ailleurs d'accord avec certains aspects de la thèse de M. Parizeau, notamment celui voulant que le PQ doit avant tout mettre en avant la souveraineté aux prochaines élections. «Le PQ devrait aller chercher un mandat pour réaliser la souveraineté, a-t-il soutenu. L'inverse me semblerait anormal.»

La population doit aussi être plus informée sur un futur pays du Québec et son fonctionnement, selon M. Duceppe. Il faut que les souverainistes apprennent de leurs erreurs de 1995 et démontrent ce que ferait le Québec de l'an 1. «Il faut qu'un référendum porte sur l'accession à la souveraineté, mais il faut aussi préparer l'avenir et dire: voilà ce qu'on ferait en tant que pays souverain, a-t-il souligné. On a le devoir de faire ça. On a le devoir de mettre des choses en place et de dire: voilà ce que nous ferons si vous nous en donnez le mandat. Dire ce qu'on ferait des sociétés d'État, par exemple. Il faut aborder ça. C'est éclairer les citoyens, c'est du travail de préparation.»

Confiance en Landry

À quelques jours du conseil national du Parti québécois, qui s'annonce houleux, en fin de semaine à Québec, la question était incontournable vu la tempête qui secoue Bernard Landry. Certains militants veulent une course au leadership alors que d'autres contestent ouvertement la position de M. Landry à la tête du parti.

Bernard Landry doit-il rester le chef du PQ, et ce, sans aucune course au leadership? «Tout à fait, a tranché Gilles Duceppe. Moi, je pense que Bernard Landry est un excellent chef du Parti québécois et qu'il a un mandat légitime. Les règles du PQ sont respectées et seront respectées, j'en suis sûr. Mais Bernard Landry a mon entière confiance.»

Le chef bloquiste a lui aussi déjà été dans cette situation et encourage Bernard Landry à persévérer. «J'ai connu ça aussi, comme chef, la contestation, et c'est sûr qu'il y a des jours plus faciles que d'autres, a-t-il souligné, sourire en coin. Mais quand on est déterminé et qu'on a des principes, des convictions fermes comme Bernard Landry en a, on passe à travers cela. Il a toute mon admiration et tout mon appui.»

Duceppe rencontrera Martin au début de la semaine

Tel que promis, le premier ministre Paul Martin aura rencontré tous les chefs de parti avant la conférence des premiers ministres sur la santé, prévue du 13 au 15 septembre. Après Stephen Harper et Jack Layton cette semaine, Gilles Duceppe sera à son tour convoqué au 24 de la promenade Sussex au début de la semaine prochaine.

Si le chef bloquiste préfère garder ses commentaires et ses objectifs pour le premier ministre seulement, on peut d'ores et déjà prévoir des discussions sur la santé, le déséquilibre fiscal et la caisse d'assurance-emploi, des thèmes chers au Bloc québécois. «Malgré les positions divergentes, il est possible d'avoir des objectifs communs», a soutenu Gilles Duceppe.

Les deux journées de caucus servent justement à préparer les positions du parti sur certains dossiers avant la rentrée parlementaire, prévue le 4 octobre.

Pour annoncer, appelez au 985-3322 ou au 1-800-363-0305

Mieux-être

BÉDARD

Clinique de Greffe de cheveux
Pour hommes et femmes depuis 1974

Microgreffe folliculaire

Chirurgiens:
Dr Pierre Bédard
Dr Michel Chagnon
M.D., F.R.C.S. (C)

30 ans

La solution naturelle et permanente à votre perte de cheveux!

(514) 842-8449

Ouvert
Lundi au vendredi:
9h00 à 17h00

301 rue Sherbrooke Ouest, bureau 301, Montréal

GIORGIO
EMPORIO

JUSQU'À

70%

1455 RUE PEEL (LES COURS MONT-ROYAL) 282-0022

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Un accident plutôt qu'un attentat

Boutchalki, Russie — Les autorités russes ont jugé infondée hier la thèse d'un attentat dans les chutes quasi simultanées de deux avions partis mardi soir du même aéroport. Le double accident, si c'en est un, a fait 89 morts et aucun survivant, à deux jours de l'élection d'un successeur au président tchétchène assassiné en mai. Aujourd'hui sera une journée de deuil national, selon l'agence de presse Interfax. Le Tupolev 154 de la Sibir Airlines et le Tupolev 134 de la Volga-Aviexpress, partis de Moscou-Domodedovo à 40 minutes d'intervalle, l'un pour la station balnéaire de Sochi, sur la mer Noire, et l'autre pour Volgograd, dans le sud du pays, se sont écrasés peu avant 23h. L'épave du Tu-134 a été retrouvée dans la région de Toula, à 200 km au sud de Moscou, celle du Tu-154 dans celle de Rostov-sur-le-Don, à un millier de kilomètres au sud de la capitale. Le président russe Vladimir Poutine, en villégiature précisément dans sa résidence d'été de Sochi, où il doit recevoir son homologue français Jacques Chirac et le chancelier allemand Gerhard Schröder lundi et mardi, a chargé de l'enquête le FSB (Service fédéral de sécurité, ex-KGB). Il est rentré à Moscou hier soir et a rencontré le procureur Vladimir Oustinov. Dès l'après-midi, le porte-parole du FSB, Sergueï Ignatchenko, a déclaré à la télévision publique qu'aucun indice n'était pour l'heure la thèse d'un attentat et que les deux accidents étaient probablement dus à la négligence ou à une erreur humaine. Les enquêteurs vérifient l'état technique des appareils, la qualité du carburant employé et le respect des règles de ravitaillement et de pilotage. Sibir et Volga-Aviexpress sont de petites compagnies. — AP

Le visa américain de Tariq Ramadan révoqué

South Bend, Indiana — Le gouvernement américain a révoqué le visa de travail de l'intellectuel musulman de nationalité suisse Tariq Ramadan, qui devait commencer à enseigner à l'Université catholique de Notre-Dame, dans l'Indiana, à cette rentrée. Critiqué pour ses liens supposés avec des militants radicaux et un discours dont ses détracteurs estiment qu'il recèle un antisémitisme latent, il devait entamer son contrat mardi. Le porte-parole du ministère, Russ Knocke, a affirmé que le visa avait été révoqué « pour des raisons de sécurité publique ou de sécurité nationale », sans plus de précision. Il a invoqué une loi fédérale concernant les étrangers qui ont utilisé « une position d'influence dans n'importe quel pays pour approuver ou épouser une activité terroriste ». Tariq Ramadan a précisé qu'il avait fait l'objet de vérifications approfondies pendant deux mois avant d'obtenir son visa de travail et qu'il s'opposait à toute forme de violence. « Ce que je dis, en tant que musulman, c'est que, quand je critique une politique, par exemple la politique saoudienne ou de l'Égypte, je ne suis pas islamophobe. Et quand je critique la politique de l'État d'Israël, du [premier ministre Ariel] Sharon, je ne suis pas antisémite. C'est juste une critique politique. » Tariq Ramadan a enseigné au Collège de Genève et à l'Université de Fribourg, en Suisse, et a acquis une certaine popularité parmi les musulmans d'Europe en montrant comment les valeurs de l'islam étaient compatibles avec celles de la société laïque européenne. — AP

Le typhon Aere s'abat sur la Chine continentale

Pékin — Quelque 320 000 personnes ont dû être évacuées dans la province de Fujian, dans le sud de la Chine continentale, frappée à son tour hier par le typhon Aere, qui venait de balayer le nord de Taïwan, faisant cinq morts et trois disparus. Aere s'est abattu à 16h30 sur la province de Fujian, au sud de Shanghai, a rapporté la télévision officielle chinoise, diffusant des images de vents tourbillonnants et de pluies diluviennes. Aucun blessé ni mort n'était signalé en Chine continentale, selon la chaîne CCTV. Selon CCTV, quelque 320 000 personnes ont été évacuées dans les zones concernées par le passage du typhon dans la province de Fujian. L'aéroport de Fuzhou, la capitale régionale, a été fermé et quelque 10 000 bateaux ont été sécurisés dans plusieurs ports. C'est la plus forte tempête à frapper la Chine cette saison après le typhon Ramanim, qui a tué 164 personnes et dévasté la côte sud du pays. — AP

Des «spammeurs» arrêtés aux États-Unis

Washington — Le département américain de la Justice a procédé à une série d'arrestations visant des pourvoyeurs de courriers électroniques indésirables (pourriels) dans le cadre d'une campagne nationale de répression contre l'escroquerie sur Internet. Plus d'une centaine de personnes ont été arrêtées et des mandats de perquisition émis. L'enquête porte sur de nombreux cas de phishing, terme qui désigne des courriels qui semblent provenir d'institutions financières et d'autres entreprises légales mais qui sont en fait un moyen frauduleux utilisé pour mener l'utilisateur à communiquer son numéro de carte bancaire et d'autres données personnelles. Cette campagne de répression porte également sur des cas de pornographie et l'utilisation de pourriels pour infecter les ordinateurs avec des virus. — AP

Après les « salauds », les « idiots »

La libérale Carolyn Parrish met encore une fois son chef dans l'embarras en parlant des Américains

Ottawa — La députée libérale fédérale ontarienne Carolyn Parrish, qui avait attiré l'attention sur elle l'an dernier en qualifiant les Américains de « salauds », en a remis hier durant une pause d'une réunion du caucus de son parti à Ottawa.

« Nous ne nous joignons pas à la coalition des idiots », a dit Mme Parrish devant des manifestants réunis sur la colline parlementaire, faisant référence au projet de programme de bouclier antimissile américain auquel le Canada est invité à se joindre. « Nous devrions rejoindre la coalition des sages. »

En février 2003, la députée s'était fait remarquer juste avant l'invasion américaine en Irak en déclarant : « Maudits Américains, je les déteste, ces salauds. »

Invitée à clarifier sa pensée hier, la députée Parrish a nié avoir dit que les Américains sont des idiots et a demandé aux médias de ne pas diffuser ses propos.

Le premier ministre Martin n'a pas apprécié la dernière sortie de sa députée.

« C'est un débat qui est très important. Et il y a des opinions qui sont, il faut le dire, très fortes des deux côtés, mais des paroles comme ça, lancées comme cela,

ne sont pas acceptables », a dit le premier ministre à l'issue de la rencontre de son caucus.

Plus tôt cet été, avant le scrutin du 28 juin, M. Martin avait aussi été amené à commenter une autre déclaration controversée de Mme Parrish, qui avait dit que la campagne électorale de son parti « a été une comédie d'erreurs ». M. Martin avait alors laconiquement affirmé que Mme Parrish « est une très, très bonne politicienne ». « Je suis sûr qu'elle va conserver son siège », avait-il ajouté.

Le dossier du bouclier antimissile promet d'être chaud cet automne à la rentrée parlementaire, alors que la Chambre des communes est passablement divisée sur la question, et que le gouvernement de Paul Martin est minoritaire.

Les libéraux sont eux-mêmes partagés sur la question. Certains députés voudraient d'ailleurs que le gouvernement retarde sa décision jusqu'au moment de l'élection présidentielle américaine en novembre, espérant qu'un changement d'administration désamorce la controverse au Canada.

« Nous n'avons pas à signer quoi que ce soit maintenant, a affirmé la députée britanno-colombienne Hedy

Fry. Je pense qu'avec une élection présidentielle imminente, si quel qu'un signe quelque chose, il y a des risques que le prochain président annule cela. »

Marlene Jennings, qui représente la circonscription montréalaise de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine, a une opinion semblable.

« C'est dans notre intérêt de tirer avantage du fait qu'il y a une élection présidentielle aux États-Unis qui va valentir plusieurs dossiers. Le bouclier antimissile est un de ceux-là. »

Toutefois, le ministre de la Défense, Bill Graham, a nié que l'élection américaine joue un rôle dans les discussions au sein du gouvernement au sujet du programme antimissile.

Selon lui, Ottawa va simplement prendre sa décision une fois que les négociations avec les États-Unis sur les détails du plan seront terminées.

Mais plusieurs députés qui ont pris la parole au cours de la réunion du caucus libéral hier ont demandé au premier ministre de garder la décision relative au programme antimissile pour plus tard.

Presse canadienne

Soixante ans après le 25 août 1944



Les figurants, en costumes d'époque et parfois grimpés sur un char, circulaient aux cris de « Paris libéré! » et « Vive la France! ». JACK DABAGHIAN REUTERS

Paris revit sa libération en costumes d'époque

JEAN-MICHEL CADIOT

Paris — Paris a célébré hier dans la solennité et l'émotion le 60^e anniversaire de sa libération par la 2^e Division blindée (DB) du général Philippe Leclerc et l'arrivée victorieuse du chef de la France libre, le général Charles de Gaulle.

Cet événement, qui avait été vécu dans une liesse immense et dont des milliers de personnes âgées se souviennent avec émotion, a été marqué en fin de matinée par une cérémonie militaire place de la Concorde, où trois anciens de la 2^e DB ont été décorés par le président Jacques Chirac.

Pas moins de 28 ministres ainsi que le maire socialiste de Paris, Bertrand Delanoë, l'un des principaux organisateurs des célébrations, étaient présents à cette cérémonie, suivie d'un déjeuner dans le jardin des Tuileries.

En début de soirée, M. Chirac, accompagné notamment de M. Delanoë, a présidé une grande cérémonie à l'hôtel de ville, où il a décoré d'anciens combattants et écouté des récits de témoignages lus par des collègues.

Point d'orgue de cette journée, il devait inaugurer une plaque rappelant la reddition allemande et s'exprimer là où le général de Gaulle s'était adressé aux Parisiens dans une liesse indescriptible, il y a tout juste 60 ans.

Le Chant des partisans, hymne de la résistance, et Le Chant des marais, hymne des déportés, ont été chantés.

De Gaulle, qui avait passé la nuit à Rambouillet, à l'ouest de la capitale, devait arriver lui-même le 25 août 1944 à Paris après avoir été acclamé sur son passage. Il avait gagné la gare Montparnasse, reprochant brièvement à Leclerc d'avoir fait signer le communiste Henri Rol-Tanguy, chef de l'insurrection, puis s'était rendu au ministère de la Guerre, qu'il avait quitté dans la nuit du 10 juin 1940, et enfin à l'hôtel de ville.

Il avait été convié à l'hôtel de ville par Georges Bidault, qui avait succédé en juillet 1943 à Jean Moulin à la tête du Conseil national de la résistance.

De Gaulle avait alors prononcé un discours, qui devait être réécrit, évoquant en termes lyriques : « Paris! Paris outragé! Paris brisé! Paris martyrisé! Mais Paris libéré, libéré par lui-même! »

Il avait refusé de proclamer le rétablissement de la République, estimant que la « France libre », qu'il incarnait lui-même, avait assuré la permanence de la République.

Dans l'après-midi, des manifestations plus « festives », l'une française, l'autre américaine, ont traversé Paris dans un spectacle à la fois grandiose et émouvant devant des dizaines de milliers de badauds.

En tête de la colonne française figuraient

plusieurs véhicules militaires d'époque — trois motos, deux command cars, deux camions de transport de troupes, une jeep et une ambulance —, suivis par des figurants en tenue civile des années 40.

Ceux-ci avançaient aux cris de « Paris libéré! », « Vive la France! », des cris repris dans une ambiance bon enfant par le public.

Parmi les figurants, chez les femmes, les robes à fleurs étaient de rigueur, de même que les socquettes blanches, et souvent les foulards dans les cheveux ou les coiffures choucroute.

Au total, près de 5000 personnes ont été tuées dans la victorieuse « bataille de Paris » (un millier de combattants des FFI, 130 militaires de la 2^e DB, près de 600 civils et plus de 3000 militaires allemands).

La soirée devait être réservée à des festivités populaires avec un spectacle intitulé Liberté-Liberty, place de la Bastille, et de nombreux bals.

Ces commémorations, qui avaient commencé dimanche avec un hommage à 35 résistants fusillés au bois de Boulogne, ponctuent trois mois de cérémonies et d'hommages aux anciens combattants et aux armées alliées, notamment américaine et britannique, qui avaient débuté avec la commémoration du débarquement de Normandie le 6 juin.

Agence France-Presse

INFORMATION

Enquête de la FPJQ sur des pratiques douteuses du gouvernement Charest

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le ministère de l'Environnement du Québec dénie le championnat des embûches et des obstacles au travail des journalistes dans le « dossier noir » que s'approprie à publier dans quelques semaines la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ).

C'est ce qu'a déclaré hier au Devoir le secrétaire général de la fédération, Claude Robillard. La FPJQ enquête depuis quelques mois sur « la multiplication des obstacles de toute sorte, retards, demandes de questions écrites, etc., de la part de certains organismes gouvernementaux québécois », a pour sa part expliqué le vice-président de la FPJQ, Richard Bousquet.

« On ne sait pas encore s'il s'agit simplement de néophytes ou si c'est un plan concerté à l'échelle gouvernementale, dont les conséquences, voulues ou non, constituent de plus en plus des entraves sérieuses au travail des journalistes. Mais dans un cas comme dans l'autre, c'est inacceptable. La fédération veut savoir quelle est la vraie nature et l'origine de ces politiques avant de

dénoncer. Si elles sont le fait de quelques incompetents, on va les cibler. Si c'est une politique gouvernementale en pleine expansion, la profession va réagir différemment et à un autre niveau », a expliqué M. Bousquet.

La multiplication des plaintes a incité le secrétaire de la FPJQ à demander à ses membres, par le truchement de la Journa-liste envoyée par courriel, de lui signaler tous les cas vécus. Le dossier noir en préparation contient jusqu'à présent une trentaine de témoignages documentés, dont des retards de plusieurs semaines à répondre à des questions aussi élémentaires que celle-ci: les piles de lampe de poche sont-elles des déchets dangereux?

Selon le secrétaire de la FPJQ, le ministère de l'Environnement, en tête de la liste des plaintes formulées par des médias tant nationaux que régionaux, est talonné dans ce dossier par la Société d'assurance automobile du Québec. « Les tactiques qui reviennent le plus souvent, c'est de renvoyer les journalistes d'une place à l'autre, de leur faire attendre des réponses pendant plusieurs jours ou de leur demander de déposer leurs questions par écrit, autant de sources de

délais » qui vont soit rendre l'information caduque, soit décourager le journaliste et l'inciter à passer à autre chose, a expliqué Claude Robillard. Son pire cas: le coroner en chef du Québec, qui a carrément défendu à ses coroners de parler, d'expliquer ou de commenter leurs verdicts écrits.

C'est en voulant obtenir un état de situation pour un dossier dans Lanaudière que Le Devoir s'est fait demander de déposer ses questions par écrit, « selon la procédure en vigueur ». Devant le refus du Devoir de se plier à cette exigence limitative — puisque les questions dépendent des réponses! —, l'affaire a été référée à Lucie Tétrault. Celle-ci a aussi exigé les questions par écrit afin que Québec puisse « élaborer une réponse », a-t-elle dit.

La directrice des communications du ministère de l'Environnement, Hélène Côté, a confirmé qu'il s'agissait d'une procédure officielle « en vigueur depuis deux ans et demi » et à laquelle les journalistes des autres régions se plieraient sans broncher. Mme Côté a expliqué que le renvoi des questions des journalistes à Québec a pour objectif de permettre à tous les spécia-

listes et services concernés de la rendre la plus complète possible. La directrice des communications a aussi confirmé qu'il était désormais impossible, avec cette procédure, d'avoir accès direct à un spécialiste ou au responsable d'un dossier pour en connaître les faits de base sans le dépôt préalable des questions.

Paul-Yannick Laquelle, chef de cabinet adjoint du ministre Thomas Mulcair, a convenu lors d'un entretien que « les exigences du travail journalistique ne sont pas les mêmes que celles du gouvernement », notamment en ce qui a trait à la rapidité d'accès à l'information, au risque de passer à côté de la nouvelle.

Du côté fédéral, les journalistes peuvent poser directement leurs questions aux fonctionnaires de l'Environnement Canada, sans filtre préalable par les services d'information. Les fonctionnaires font rapport après l'entrevue sur les sujets abordés. Les agents d'information ne filtrent pas les réponses et, de façon très professionnelle, mettent rapidement les journalistes en contact avec les responsables des dossiers.

Le Devoir

LE MONDE

Spots publicitaires anti-Kerry

Un conseiller de Bush démissionne

Washington — Un avocat républicain, membre du comité pour la réélection du président George W. Bush, a démissionné hier après avoir reconnu qu'il était impliqué dans la confection d'un spot télévisé dénigrant le passé militaire au Vietnam du démocrate John Kerry.

Benjamin Ginsberg jouait un rôle de premier plan dans le comité pour la réélection du président républicain. Avant sa démission, il avait reconnu, dans un entretien au quotidien *New York Times*, avoir conseillé le groupe d'anciens combattants qui mettent en doute dans un spot télévisé la bravoure de Kerry durant la guerre du Vietnam.

Selon M. Ginsberg, ce groupe baptisé *Swift Boat Veterans for Truth* («Les anciens patrouilleurs du Vietnam pour la vérité») lui avait demandé son aide en juillet afin d'interpréter les nouvelles lois en matière de financement des campagnes électorales.

«Je leur ai donné quelques conseils juridiques pour s'y conformer», a-t-il déclaré au *New York Times* tout en assurant n'avoir aucunement contribué au spot publicitaire et que le travail effectué pour ces anciens combattants était légal et complètement extérieur à ses activités pour le compte du président.

Mais alors que la campagne électorale est dominée par cette polémique depuis une quinzaine de jours, M. Ginsberg a finalement choisi de démissionner de l'état-major de campagne de M. Bush.

«J'ai décidé de démissionner de mes fonctions de conseiller juridique pour votre campagne afin de m'assurer que les conseils que j'ai fournis à des anciens combattants, ce qui est tout à fait légal, ne portent pas ombrage aux vraies questions sur lesquelles le pays doit se concentrer», a indiqué l'avocat dans une lettre rendue publique par les responsables de la campagne du président sortant.

Cette démission «ne met pas fin au réseau étendu de connexions entre George W. Bush et le groupe» diffusant les spots anti-Kerry, a indiqué dans un communiqué Mary Cahill, porte-parole de l'état-major de campagne de John Kerry. «Cela ne fait que confirmer l'étendue de ces connexions», a-t-elle ajouté avant de demander que «le président prenne ses responsabilités et condamne ces attaques mensongères».

Le président Bush a toujours affirmé n'avoir pas pris part à l'opération dirigée contre John Kerry. Le comité pour la réélection du président Bush avait annoncé le week-end dernier qu'il se séparait de l'un de ses conseillers bénévoles qui apparaissait dans le spot télévisé. John Kerry a «*admirablement servi au Vietnam*» et a «*des raisons d'être fier de ses faits d'armes*», a déclaré lundi George W. Bush.

Dans un éditorial très sévère, le *Los Angeles Times* estimait que «la technique utilisée par le président Bush contre John Kerry [...] plonge ses racines au moins jusqu'au sénateur Joseph McCarthy», qui avait lancé une «chasse aux sorcières» contre les communistes dans les années 50.

Agence France-Presse

Dix Prix Nobel appuient Kerry

Washington — Le candidat démocrate à la Maison-Blanche, John Kerry, a reçu hier le soutien de dix Prix Nobel d'économie américains, a annoncé son état-major de campagne dans un communiqué.

«Le président [George W.] Bush et son gouvernement se sont embarqués dans une course inconsciente et extrême qui met en danger la santé économique à long terme de notre nation», ont affirmé dans une lettre ouverte ces dix Prix Nobel parmi lesquels figurent Paul Samuelson (Prix Nobel en 1970) et Joseph Stiglitz (1981).

«John Kerry comprend que la politique économique a besoin d'un changement important de direction et nous le soutenons pour qu'il devienne président» des États-Unis, ajoutent ces économistes.

«Le président Bush croit que les baisses d'impôt qui profitent aux Américains les plus riches sont la réponse à la quasi-totalité des problèmes économiques», s'insurgent les Prix Nobel, qui ajoutent que «l'effet principal de ces baisses d'impôt a été de transformer le surplus budgétaire en un gigantesque déficit budgétaire. L'irresponsabilité fiscale du président Bush menace notre sécurité économique à long terme et la prospérité de notre nation».

«Nous croyons que [John Kerry] aura une politique fiscale plus responsable», estiment les Prix Nobel.

Agence France-Presse

EN BREF

Le fils de Thatcher en liberté sous caution

Le Cap — Le fils de l'ancien premier ministre britannique Margaret Thatcher a été remis en liberté sous caution et placé sous contrôle judiciaire après avoir été entendu hier par la justice sous la présomption d'implication dans une tentative de coup d'État en Guinée-Equatoriale.

Mark Thatcher, âgé de 51 ans, devra payer une caution de deux millions de rands (300 000 \$) avant le 8 septembre et ne pourra quitter la ville du Cap, où il réside. Alors qu'il n'a pas été inculpé, il devra à nouveau se présenter à la justice en novembre.

Un porte-parole de l'agence Scorpions (équivalent sud-africain du FBI) avait auparavant indiqué que Mark Thatcher avait été arrêté par la police, qui s'était présentée à son domicile du Cap mercredi à l'aube pour y perquisitionner. Mark Thatcher est soupçonné d'avoir enfreint la loi sud-africaine contre les mercenaires dans le cadre de ce que les autorités sud-africaines ont qualifié de complot pour renverser le président de Guinée-Equatoriale, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. 84 ressortissants étrangers, principalement originaires d'Afrique du Sud, ont été inculpés simultanément au Zimbabwe et en Guinée-Equatoriale dans cette affaire, l'une des plus spectaculaires dans la lutte contre des mercenaires en Afrique depuis dix ans. — Reuters



À peine de retour de Londres, où il était hospitalisé

L'ayatollah Sistani marche sur Najaf

L'aviation américaine pilonne la ville sainte chiite

L'aviation américaine a lancé une vaste offensive contre les positions des miliciens chiites retranchés à Najaf tard hier soir. L'opération avait été précédée d'un barrage d'artillerie et un avion américain AC-130 avait effectué plusieurs raids sur la ville sainte qui s'appête à accueillir le grand ayatollah Ali Sistani.

ABDUL HUSSEIN AL-OBEIDI

Najaf — Le grand ayatollah Sistani rentre en Irak, décidé à intervenir à Najaf. L'influent chef du clergé chiite irakien est revenu de Grande-Bretagne hier pour prendre la tête d'une marche nationale sur la ville sainte, secouée depuis près de trois semaines par des combats entre les troupes américano-irakiennes et les fidèles de l'extrémiste chiite Moqtada al-Sadr.

En l'honneur du retour du grand ayatollah Ali Hussein al-Sistani, des fidèles de Moqtada al-Sadr ont annoncé leur intention d'observer une brève trêve dans chaque région traversée par le religieux sur le chemin de Najaf, selon l'un des conseillers du jeune chef chiite, Aws al-Khafaji.

L'ayatollah Sistani est entré hier en Irak depuis le Koweït, à bord d'un convoi escorté par la police et la garde nationale irakiennes. Il s'est arrêté à Bassora où il a rencontré le gouverneur de la ville, Hassan al-Rachid. Ce dernier a rapporté à la presse que le religieux allait conduire aujourd'hui une marche sur Najaf, qui abrite le tombeau de l'imam Ali, l'un des sites les plus sacrés de l'islam chiite. «La foule se massera à la périphérie de Najaf et ils n'entreront dans la ville que lorsque tous les hommes armés, excepté les policiers irakiens, se seront retirés», a-t-il dit.

L'appel du religieux, qui exerce une influence considérable sur les chiites irakiens, a résonné hier dans les mosquées chiites dans tout l'Irak.

L'ayatollah Sistani, âgé de 73 ans, était arrivé en Grande-Bretagne le 6 août, au lendemain de la reprise des combats à Najaf. Il a subi une angioplastie à Londres le 13 août et ses conseillers le disent en forme.

De son côté, Abdel Hadi-al-Daraji, un porte-parole de Moqtada al-Sadr à Bagdad, a répondu en appelant lui aussi tous les musulmans à gagner Najaf pour «protéger le sanctuaire».

Des tirs nourris résonnaient encore hier dans la vieille ville de Najaf, où l'Armée du Mehdi, la milice de Moqtada al-Sadr, semble donner depuis mardi des signes d'affaiblissement. «L'Armée du Mehdi est finie. Ses heures sont comptées», assurait le général Ghalib al-Jazaari, le chef de la police de Najaf, qui a bloqué le secteur de la vieille ville, interdisant aux voitures de passer.

Selon le général al-Jazaari, la police a arrêté plusieurs conseillers de Moqtada al-Sadr en possession d'objets de valeur provenant du tombeau de l'imam Ali. Cheikh Ali Smeissim, l'un des principaux lieutenants de Moqtada al-Sadr, figure parmi les personnes interpellées, selon des sources policières. D'après des témoins, plusieurs centaines d'insurgés auraient été vus quittant Najaf ces derniers jours.

Associated Press et Reuters



Ali Sistani à son arrivée à Bassora hier, dans le sud de l'Irak.

Séances à Abou Ghraïb

27 agents mis en accusation

Washington — Vingt-sept agents de l'unité de renseignement de la prison d'Abou Ghraïb ont encouragé ou volontairement ignoré certains mauvais traitements infligés à des détenus irakiens, selon un rapport interne de l'armée de terre américaine rendu public hier à Washington.

«Nous avons mis au jour de graves fautes et une perte des valeurs morales», a déclaré le général Paul Kern, chef de la commission d'enquête militaire, lors d'un point de presse au Pentagone.

Sur les 27 individus mis en accusation par l'enquête menée par le général George Fay, 23 appartenaient à la 205^e brigade de renseignement militaire, les quatre autres étant des contractuels. Par ailleurs, huit autres membres de l'unité ont eu connaissance des sévices mais n'en ont pas informé leur commandement. L'ensemble de ces employés pourraient subir des sanctions disciplinaires pour ces sévices com-

mis entre fin juillet 2003 et début février 2004.

Les enquêteurs recommandent également l'adoption de possibles sanctions à l'encontre de cinq gradés, parmi lesquels le colonel Thomas Pappas, commandant de la 205^e brigade de renseignement militaire. Il leur est reproché d'avoir créé les conditions propices à la survenue de ces exactions.

«Il n'existe pas une seule et simple explication au fait que les sévices ont eu lieu à Abou Ghraïb», peut-on lire dans la version résumée du rapport Fay.

Le document impute ces sévices à différents facteurs: «la mauvaise conduite [allant du comportement inhumain au sadisme] d'un petit groupe de soldats et de civils corrompus, un manque de discipline de la part de chefs et de soldats» et «des manquements dans le commandement» des plus haut gradés en Irak.

Associated Press



L'assassinat de M^{gr} Oscar Romero, archevêque de San Salvador, le 24 mars 1981.

Le tueur de M^{gr} Romero devant la justice

ANETTE LÉVY-WILLARD

Los Angeles — L'homme a disparu et le Salvador est loin, mais la cour fédérale de Fresno, en pleine Californie agricole, revoit depuis mardi, en flash-back, la guerre civile au Salvador et l'assassinat, il y a 24 ans, d'Oscar Romero, archevêque de San Salvador.

Le meurtre de Romero, homme de dialogue et symbole de la résistance populaire à la répression, avait secoué l'Amérique latine, déclenché une vague de protestations internationales et plongé le pays dans une guerre civile qui allait faire 75 000 morts.

Le disparu est le commanditaire et l'organisateur de cet assassinat politique, Alvaro Saravia, qui, au bout d'un long périple, avait fini par trouver refuge chez une Salvadorienne de Modesto, une petite ville de la campagne californienne, et s'était fait une nouvelle vie de vendeur de voitures d'occasion. A l'annonce du procès, il a pris la fuite.

Personne, dans la région, ne savait que Saravia avait fait partie des milices d'extrême droite qui faisaient régner la terreur au Salvador.

Il était au service du fameux major Roberto D'Aubuisson, chef des escadrons de la mort, responsables des tortures et des assassinats de militants de gauche à la fin des années 70.

Pourtant, deux enquêtes des Nations unies et de la Commission interaméricaine des droits de l'homme avaient, dès 1990, expliqué le rôle de Saravia dans l'as-

sassinat de l'archevêque. Saravia avait été arrêté à Miami et détenu en attendant que le Salvador demande son extradition. Mais le Salvador avait décidé de ne pas réclamer Saravia, qui avait alors été remis en liberté.

L'histoire le rattrape aujourd'hui parce qu'une personne de la famille de l'archevêque, dont le nom n'a pas été divulgué à l'audience pour des raisons de sécurité, a engagé des avocats de San Francisco pour porter plainte «pour crimes contre l'humanité» devant la justice américaine. Les avocats expliquent qu'il s'agit avant tout d'un procès symbolique, pour la justice et pour l'histoire.

À la première journée d'audience, le juge qui avait été chargé du dossier du meurtre de Romero au Salvador est venu témoigner: menacé de mort, il avait été obligé de renoncer à son enquête. Et le chauffeur de Saravia, en larmes, a raconté comment, le 24 mars 1980, il avait transporté le tireur d'élite armé d'un fusil à lunette et s'était arrêté devant la cathédrale. Des haut-parleurs retransmettaient la voix de l'archevêque dans la rue. Le tireur, de la voiture, a visé Romero, qui est mort sur-le-champ. Le chauffeur a ensuite ramené l'assassin chez Saravia, qui l'a félicité.

La cour fédérale va aussi entendre l'ancien ambassadeur des États-Unis au Salvador, qui permettra peut-être d'éclairer le rôle de la CIA dans l'histoire salvadorienne.

Liberation

Darfour: Wiesel lance un S.O.S.

«Ce qui doit être fait doit être fait rapidement»

Washington — Le Prix Nobel de la paix Elie Wiesel a appelé hier la communauté internationale à agir urgemment pour mettre fin à la crise au Darfour (ouest du Soudan) au moment même où l'acteur américain Danny Glover était arrêté au cours d'une manifestation devant l'ambassade du Soudan à Washington.

«Ce qui doit être fait doit être fait rapidement. Chaque jour d'inaction fait plus de victimes et aide les tortionnaires dans leur activité inhumaine», a souligné Elie Wiesel, écrivain et survivant de l'Holocauste, dans une conférence de presse téléphonique.

Pendant la conférence, John Prendergast, ex-spécialiste de l'Afrique de l'administration Clinton, a estimé que le gouvernement soudanais n'avait pas répondu aux exigences de l'ONU et a appelé à des sanctions internationales contre Khartoum.

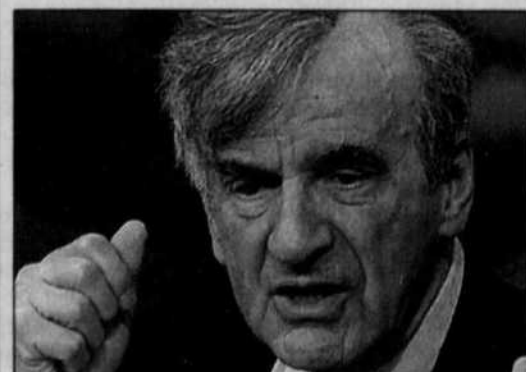
«Le gouvernement n'a pas rempli les objectifs qu'il s'est fixés ni répondu aux demandes du Conseil de sécurité», a noté M. Prendergast.

Alors que se déroulait la conférence de presse, Danny Glover, défenseur connu des droits de l'homme, a été arrêté sur les marches de l'ambassade soudanaise au cours d'une manifestation de 200 personnes organisée contre Khartoum.

La manifestation s'est tenue à cinq jours de l'expiration du délai accordé par le Conseil de sécurité de l'ONU au Soudan pour notamment désarmer les milices arabes djandjawi qui terrorisent la population au Darfour.

«Nous devons continuer à faire pression sur le gouvernement du Soudan», a déclaré Danny Glover avant de se retrouver menotté devant les portes de l'ambassade.

Agence France-Presse



Elie Wiesel

ARCHIVES LE DEVOIR

ÉDITORIAL

Dans la gueule du chat

Après le gouvernement fédéral, c'est au tour du ministère du Revenu du Québec de réclamer son dû à l'une des plus importantes entreprises de tabac, qu'on accuse d'avoir alimenté le réseau de contrebande de cigarettes au début des années 90. Menacée de faillite par l'ampleur de la facture, la firme JTI-Macdonald s'est placée sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers. Les gouvernements ne sont pas au bout de leurs peines, mais les cigarettiers non plus...

Tous se rappellent ces années au cours desquelles la contrebande du tabac a été florissante chez nous. On savait que des Mohawks s'enrichissaient aux dépens des gouvernements, mais on se doutait aussi que des fabricants de tabac pouvaient être impliqués.

Après une longue enquête, la GRC a été la première à passer à l'offensive en portant des accusations criminelles dans ce qu'elle a qualifié de pire cas de fraude par des sociétés dans l'histoire du pays. Puis, en août 2003, ce fut au tour du ministère fédéral de la Justice de poursuivre les compagnies au civil pour recouvrer 1,5 milliard de dollars en taxes impayées sur la vente des cigarettes de contrebande.

Finalement, la semaine dernière, c'est Québec qui réclamait 1,36 milliard en taxes impayées, pénalités et intérêts accumulés. Et pour être certain de percevoir son dû, le fisc a ordonné aux clients de la compagnie de lui faire parvenir directement l'argent des ventes récentes de cigarettes, privant du coup la compagnie de tous ses revenus au Québec.

JTI-Macdonald n'a donc pas eu le choix: il lui fallait agir vite pour empêcher le fisc de la priver de ses revenus, ce qu'elle a fait en se plaçant sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers, qui lui donne quelques semaines pour tenter de négocier avec Québec ou de contester la manœuvre en cour. Pour la compagnie, l'intervention directe du fisc québécois, qui ne s'est même pas donné la peine d'intenter une poursuite en justice comme Ottawa l'a fait, présume de la culpabilité du fabricant, laquelle n'a pas encore été démontrée.

Dans cette affaire, certains accusent Québec d'agir avec précipitation en posant à la fois en accusateur et en juge. Il est vrai que la loi accorde beaucoup de pouvoir, trop de pouvoir au fisc, qui peut exiger ce qu'il croit être son dû sur-le-champ, sans laisser la moindre chance au contribuable de défendre son point de vue. Combien de commerçants, de sociétés et de particuliers sont ainsi forcés de fermer boutique du jour au lendemain à cause de l'abus de pouvoir du ministère du Revenu du Québec? Pourquoi cette brutalité alors qu'il serait souvent possible d'éviter la fermeture d'établissements qui éprouvent des difficultés passagères en négociant des arrangements à l'amiable dont tous les acteurs sortiraient gagnants?

Cela étant, il est difficile d'éprouver quelque sentiment de sympathie que ce soit à l'endroit des compagnies de tabac, qui n'ont de cesse de jouer au chat et à la souris avec les gouvernements. Cette fois-ci, elles auront intérêt à se lever tôt et à y mettre le prix pour remporter la victoire dans la partie de bras de fer à laquelle elles sont conviées par l'appareil judiciaire et les deux ordres de gouvernement. Si elles perdent, elles ne pourront s'en prendre qu'à elles-mêmes.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

Les erreurs du Pentagone

Le rapport consacré aux méfaits commis par des soldats américains sur des prisonniers irakiens à Abou Ghraïb critique en termes sévères toute la hiérarchie militaire mais s'arrête aux portes du secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld. Après trois mois d'enquête, le comité non partisan conclut que les sévices ont été encouragés par la mise en place d'un environnement indéfini. Un environnement aux contours flous. On s'explique.

Tout a débuté en Afghanistan lorsque les forces américaines ont décidé d'envoyer à Guantánamo un contingent de talibans soupçonnés d'être d'ardents militants d'al-Qaïda. Considérés comme des terroristes, ils étaient juridiquement qualifiés comme tels et ne pouvaient donc être protégés par les conventions de Genève afférentes au statut des prisonniers de guerre.

De fait, Rumsfeld a autorisé les spécialistes des interrogatoires à user de méthodes non comprises dans le *modus operandi* que les militaires appliquent aux militaires faits prisonniers. Plus exactement, le secrétaire à la Défense a permis l'addition de 16 techniques d'interrogation aux 17 qui ont cours dans un cadre plus classique. Cette décision, cette permission accordée à ceux qui travaillent le corps et l'esprit des talibans est à l'origine du cafouillage à grande échelle constaté à Abou Ghraïb.

En effet, les services chargés d'administrer les interrogatoires aux Irakiens ont littéralement importé dans l'enceinte de la prison la culture en cours à Guantánamo. Le hic était et demeure que les Irakiens étaient en droit ou plutôt relevaient des conventions de Genève. Tous jours est-il que le comité présidé par James Schlesinger, ancien patron républicain du Pentagone, a constaté que plusieurs parmi les enquêteurs dépêchés dans les environs de Bagdad s'étaient fait la main, si on ose dire, à Guantánamo.

À l'évidence, la planification des opérations d'après-guerre s'est distinguée par son cafouillage. Tous les membres du comité ont souligné que tant l'état-major que les responsables du Pentagone ont très mal évalué les besoins. Par exemple, on a calculé que le ratio de prisonniers par garde était de 75 pour 1. Mieux ou pire, c'est selon, le nombre d'officiers assignés au QG était le tiers de ce qu'il aurait dû être. Bref, le Pentagone a failli dans son mandat de supervision.

À deux mois de l'élection présidentielle, les critiques formulées par Schlesinger pourraient s'avérer d'autant plus néfastes pour l'administration Bush qu'à celles évoquées s'ajoute celle-ci: tant le Pentagone que les généraux sur le terrain ont très mal jaugé la force de réaction des Irakiens. Ils ne croyaient pas une insurrection possible. Plus précisément, ils ne pensaient pas qu'elle pourrait être aussi ferme.

Sur ce front délicat entre tous, on avance que Rumsfeld s'est montré trop avare. Il aurait dû envoyer une armada beaucoup plus imposante que celle arrêtée afin de pacifier le pays plus rapidement. S'il n'a pas péché par avarice, alors c'est par vanité. Le candidat démocrate John Kerry s'est saisi de cette affaire pour réclamer la démission de Rumsfeld qu'évidemment il n'obtiendra pas. En attendant, ce dossier trône sur le calendrier électoral, reléguant du coup l'histoire des vétérans du Vietnam au deuxième plan.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

NAGE SYNCHRONISÉE PEQUISTE...



LETTRES

Être drôle à tout prix

L'humour est d'un maniement délicat. Et si vouloir faire rire relève d'une noble intention, il n'est pas donné à tous d'atteindre les objectifs fixés. Un minimum de talent demeure nécessaire.

Dans ce que Marie-France Bazzo qualifiait pompeusement d'éditorial, Richard Martineau se lançait l'autre matin à Radio-Canada dans une explication singulièrement tordeuse de son choix du chiffre de la semaine: 74. L'âge de Jacques Parizeau. Jacques Parizeau, qu'on devrait exiler dans une île la plus éloignée possible de tout monde habité, inaccessible à tout moyen de communication pour qu'enfin on ne l'entende plus! L'île est même trouvée. Bouvet, qu'elle se nomme. Plus éloignée encore que cette île Sainte-Hélène que l'Angleterre avait réservée à Napoléon.

Non, mais! Au delà de l'outrecuidance d'un propos qui se veut comique mais ne l'est pas du tout, la question principale posée par Richard Martineau est la suivante: à quel âge, dans une société comme la nôtre, perd-on son droit à la parole?

Il s'agit visiblement d'une question qui dépasse les seules données mathématiques. Quant à moi, même s'ils sont loin d'avoir atteint le chiffre 74, je me passerais volontiers de ces histrions de la radio, qu'ils se nomment Fillion, Arthur, Proulx ou Martineau, même si ce dernier méprise les trois autres et tient sa cour du côté des snobs de type Saint-Lambert.

Je trouve pas mal plus inquiétant pour notre société que ces gens-là jouissent toujours d'une tribune quelque part que d'entendre une personne de 74 ans continuer d'exprimer ses convictions.

Michel Rioux
Longueuil, le 24 août 2004

Plus ça change, plus c'est pareil!

Le 24 août dernier, le Parti québécois a raté l'occasion de faire de Gouin le point de départ du renouveau. En fait, sans en être

vraiment conscient, sous l'influence des manitous du parti, Gouin a préféré rester dans du connu, du déjà vu. Du renouveau? Oui, mais chez les libéraux qui seront les premiers à faire entrer à l'Assemblée nationale une jeune femme noire. Échec et mat à Bernard Landry pour cette première manche électorale.

Reste à voir si les prochaines élections seront aussi victorieuses que le prétendent certains, qui estiment que la victoire magistrale du Bloc québécois est indéniablement un prolongement pour les élections provinciales. Rien n'est plus meurtrier pour un parti politique que la suffisance et la sous-estimation de son adversaire. René Lévesque doit se retourner dans sa tombe!

Il est plus que temps que notre parti retrouve ce pour quoi il a été fondé: l'indépendance de notre pays. Or certains de nos leaders sont devenus des gouvernants, des carriéristes, créant une relève qui les ressemble. Heureusement, la flamme se retrouve encore chez les militants, la fameuse base, qu'elle soit femme, homme, jeune, moins jeune ou encore issue des groupes ethnoculturels.

Ceux qui n'ont rien à faire de la langue de bois et des courbettes. Ceux qui en ont assez que la souveraineté soit une marque de commerce. Ceux qui croient en un Québec ouvert et qui posent les actions en conséquence. Ceux dont le renouveau n'est pas seulement un mot parmi d'autres, une façon de bien paraître, mais plutôt un souffle d'espoir pour un pays du Québec dans un monde meilleur.

Maria Mourani
Présidente du Parti québécois de l'Acadie
et membre du comité directeur du congrès d'orientation 2005
Le 25 août 2004

Mort annoncée de l'étapisme?

La récente relance du débat entourant le projet souverainiste par la sortie de Jacques

Parizeau a rouvert la question de la raison d'être de son véhicule traditionnel: le Parti québécois.

Le rejet immédiat et sans équivoque par Bernard Landry de l'éventualité de la fin de l'étapisme laisse présager la même paralysie à laquelle les forces péquistes nous ont habitués depuis le référendum de 1995 face à la question nationale.

Les offensives juridiques (Loi sur la clarté) et fiscales (budgets Martin) du Canada envers le Québec ont mis K.-O. les témoins souverainistes au sein du PQ, qui manquent depuis lors d'imagination et de courage politique pour réaliser la raison d'être numéro un de leur parti.

L'approche de Jacques Parizeau et de Robert Laplante a le grand mérite de remettre sur la table à dessin le projet souverainiste et de définir le pays du Québec. Aux personnes qui rejettent l'approche Parizeau-Laplante en prétendant qu'elle est antidémocratique, je dis que c'est faux. Il y a plusieurs précédents récents, ici comme ailleurs sur la planète: le libre-échange adopté à la suite de l'élection des progressistes-conservateurs en 1988 et l'indépendance de la Slovaquie en 1993, acquise par une élection référendaire. Ces événements, bien que moins démocratiques que ce que proposent MM. Parizeau et Laplante, ont été reconnus par les instances internationales.

Étudier et débattre afin de redéfinir les moyens d'arriver à faire le pays du Québec serait un «grand pas en avant» pour le Parti québécois, qui a déjà perdu tant de crédibilité auprès d'une importante partie de la population. Les forces de gauche quittent le PQ depuis l'ère Bouchard et les forces souverainistes commencent elles aussi à quitter le PQ sous Landry. À force de diluer la substance, ce sera le statu quo. Si la «saison des idées» semble faire place à la «saison des épouvantails», le PQ, emprisonné par ses dogmes étapistes, risque de devenir ce qu'il a combattu pendant de si nombreuses années: un parti nationaliste provincial à la Bourassa.

Christian Quesnel
Gatineau, le 22 août 2004

LIBRE OPINION

La trahison du gouvernement

DAVID CURTIS
Médecin à Mont-Tremblant

À M. Charest et son conseil des ministres
L'annonce de l'annonce conjointe de votre gouvernement et du fédéral de subventionner la multinationale Intrawest et la Station Mont-Tremblant avec 100 millions de l'argent durement gagné par les contribuables, je me trouve accablé au sommet de la montagne, bafoué, incrédule, trahi par une classe politique qui a perdu les vraies valeurs pour servir les besoins des entreprises.

C'est pour quand, M. Charest, la fanfare pour annoncer la manne pour la santé et l'environnement? Demain matin, M. Charest, je dois entrer dans mon cabinet de médecin de campagne et essayer de répondre aux besoins de nos concitoyens. Je vous demande de m'accompagner. M'accompagner pour me dire comment répondre à Mme Sigouin, qui me demande pourquoi elle attend depuis six mois sa chirurgie pour enlever le cancer de son rein droit. Pourquoi il y a un manque de lits, de temps opératoire, de personnel infirmier et médical dans les Laurentides. Pourquoi elle va mourir des métastases de son cancer pendant que Rome brûle et que l'empereur danse autour de la table d'Intrawest.

Yves Séguin, votre ministre des Finances, en première année de son mandat, a dit: «Nous n'avons pas d'argent en subventions

pour le monde corporatif.» Mme Sigouin ne comprend plus M. Séguin. Elle aurait espéré que ces 100 millions fournissent un plus grand éventail de spécialistes dans sa région et plus de lits et d'équipes opératoires dans son hôpital.

Comment répondre à Mme Painchaud, qui veut un rendez-vous en psychiatrie pour son fils schizophrène, qui n'est ni en situation d'urgence, ni suicidaire, ni homicide, mais qui perturbe grandement la vie familiale? Huit mois d'attente pour voir un psychiatre, M. Charest! Le temps nécessaire pour commettre un suicide ou un meurtre! Et, une fois vu, une pénurie flagrante de programmes provinciaux de santé mentale en matière de suivi et de réintégration dans le milieu. Mme Painchaud ne trouve pas qu'on vit au paradis en région sur le plan de la santé mentale.

Cent millions pour maintenir le prix des actions d'Intrawest en Bourse et construire des condos de 250 000 \$ à 550 000 \$ pour ceux qui ne peuvent rien pour Mme Painchaud! M. Charest, vous vous trouvez au bureau du premier ministre grâce à votre parole d'investir en santé. Parole de politicien? On se demande d'où vient le désenchantement par rapport à nos élus.

Comment répondre à M. Sanscœur, un jeune homme de 40 ans qui se fait dire qu'il souffre d'angine, mais pas trop grave, et à qui on précise que même si ça prend cinq mois

pour voir un cardiologue à l'Institut de cardiologie de Montréal, «pas de problème, mon gars! En cas de véritable crise de cœur, vous avez juste à vous rendre à l'urgence et on ramassera ce qui reste de votre cœur à la petite cuillère». Cent millions pour soigner la maladie numéro un au Québec, ça irait loin. Attendriez-vous cinq mois, M. Charest?

Comment aussi expliquer à la petite maman, super femme en plein *burn-out*, que ses trois enfants lui coûteront 42 \$ de plus cette semaine pour la garderie? Elle ne les a pas. Elle travaille comme saisonnière, sans bénéfices, pour Intrawest, à 8 \$ l'heure. Mais, hé, on s'en fout. On va investir un milliard!

Comment expliquer à Lili Lafleur, étudiante en maîtrise en sciences environnementales, que le déboisement de 160 hectares en montagne laurentienne contiguë au plus grand parc de conservation du Québec pour construire une ville en pleine nature, en bordure de la rivière du Diable, est un gain pour l'environnement? Comment lui expliquer que le ministère de l'Environnement, éventré par le Parti québécois et décapité par votre gouvernement, a la situation en main? Incompréhensible! Une trahison!

Vous et votre conseil des ministres avez été bernés par le lobbyisme machiavélique d'Intrawest. S'il vous plaît, M. Charest, amenez-nous une politique du troisième millénaire qui répond aux véritables besoins de la population.

IDÉES

Coude à coude avec Kerry

Pourquoi Bush peut encore gagner

La polarisation a eu pour effet de réduire le nombre d'électeurs susceptibles d'être influencés par la campagne électorale

RICHARD NADEAU

Professeur de science politique et directeur de recherche (opinion publique et processus démocratiques) à la Chaire d'études politiques et économiques américaines de l'Université de Montréal

PIERRE MARTIN

Professeur de science politique et directeur de la Chaire d'études politiques et économiques américaines de l'Université de Montréal



quelques jours de la convention républicaine de New York qui sonnera le ralliement des troupes de George Bush, une chose est claire: si les électeurs québécois ou canadiens pouvaient choisir le prochain président américain, le démocrate John Kerry serait assuré d'une victoire écrasante. A l'extérieur des États-Unis, l'opposition au président républicain sortant est si forte que plusieurs ont sans doute du mal à concevoir qu'il puisse avoir de véritables chances de remporter la victoire.

Il y a certes des signes qui annoncent une relève de la garde à Washington. Depuis le printemps, Kerry et Bush s'échangent la majorité du vote populaire, mais les sondages État par État donnent au candidat démocrate une avance au collège électoral qui lui assurerait la victoire le 2 novembre. Cependant, il est encore trop tôt pour conclure que la partie est jouée. George Bush peut encore gagner, et il importe de comprendre pourquoi.

Les tendances lourdes

Depuis un demi-siècle, les candidats républicains ont remporté huit élections présidentielles sur treize (six sur neuf depuis 1968). Pendant la même période, les Américains ont le plus souvent élu des majorités démocrates au Congrès.

Comment expliquer cet apparent paradoxe? On a parlé de la qualité des candidats républicains, du biais conservateur de l'électorat, de la crédibilité des républicains en politique étrangère, du souci d'équilibre de certains électeurs qui appuient les démocrates au Congrès pour s'occuper des enjeux intérieurs et soutiennent les républicains pour faire prévaloir les intérêts américains sur la scène internationale. Ces explications ne suffisent pas.

Depuis l'époque du New Deal, les Américains s'identifient davantage au Parti démocrate. L'écart, jadis important, est plutôt marginal aujourd'hui: environ 33 % des électeurs s'identifient aux démocrates, un peu de moins de 30 % aux républicains, alors que les autres se disent «indépendants». Cette orientation démocrate est compensée par une inclination conservatrice. Environ deux Américains sur cinq se disent conservateurs, un nombre comparable se dit «modéré». Moins d'un cinquième de l'électorat s'affiche «libéral».

Ces deux dimensions se renforcent mutuellement. Une écrasante proportion des républicains conservateurs et des démocrates libéraux se rangent derrière le candidat de leur parti. L'appui à Bush domine chez les républicains modérés et les indépendants conservateurs, et Kerry peut compter sur une solide majorité des démocrates modérés et des indépendants libéraux. Le champ de bataille électoral, plutôt circonscrit, est donc surtout formé d'électeurs indépendants et modérés, les plus susceptibles d'être influencés par la personnalité des candidats et le déroulement de la campagne.

Un électorat polarisé

L'électorat américain est de plus en plus polarisé. Avant les réformes raciales des années 60, le Parti démocrate réunissait une aile libérale concentrée dans le Nord-Est et une aile conservatrice concentrée dans le Sud et hostile à l'émancipation des Noirs. Depuis, les Blancs du Sud ont enterré leur hostilité envers le parti de Lincoln et la région est devenue un bastion républicain. Le ralliement des conservateurs sudistes au Parti républicain et le mouvement inverse des libéraux vers le Parti démocrate ont cimenté le lien entre les orientations idéologiques et partisans des Américains.

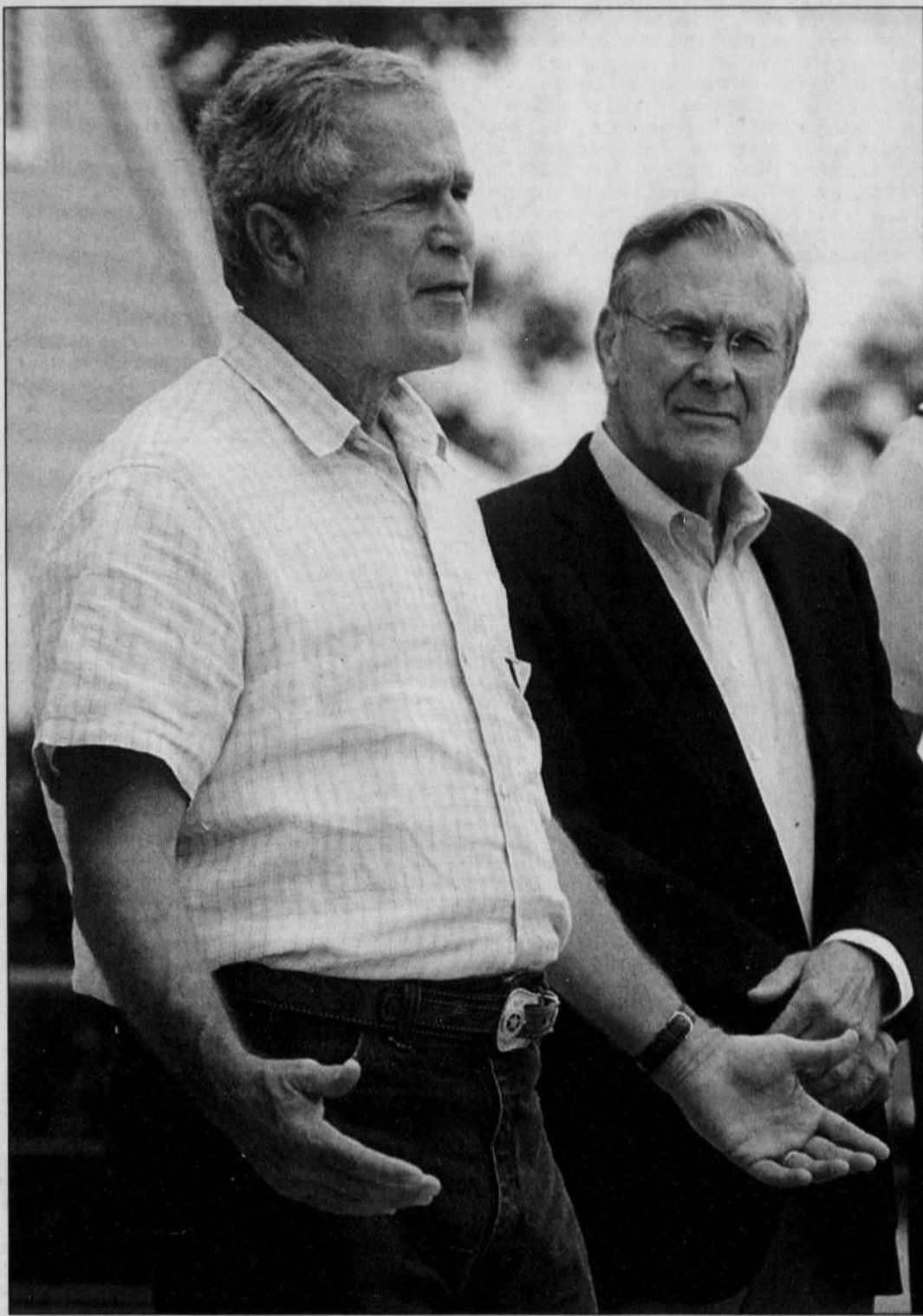
D'autres clivages sont à noter. Les Noirs appuient Kerry à plus de 85 % et les hispanophones à 60 % (sauf la diaspora cubaine de Floride, solide démocrate). George Bush mène dans l'électorat blanc, où l'écart entre les préférences des plus nantis (davantage républicains) et des moins favorisés (domination démocrate) s'est accru depuis deux décennies.

Le patriotisme et la religion alimentent la polarisa-



JEFF MITCHELL REUTERS

George Bush (au centre) en compagnie d'une partie de son équipe.



JEFF MITCHELL REUTERS

Le président américain George W. Bush en compagnie de Donald Rumsfeld lors d'un point de presse sur son ranch.

tion. Le sentiment patriotique, assez homogène jusqu'aux années 80, est maintenant beaucoup plus marqué chez les républicains. Pour ces patriotes «fondamentalistes», le prosélytisme de la politique étrangère néoconservatrice de George Bush a l'heur de plaire et l'attitude plus prudente des démocrates en politique étrangère est perçue comme molle ou, à l'extrême, comme antipatriotique.

La montée de la ferveur religieuse contribue à polariser l'électorat. Les protestants fondamentalistes forment le noyau dur du camp républicain et les catholiques pratiquants, autrefois fidèles au Parti démocrate, manifestent une sympathie croissante pour le parti de George Bush. Sur ce plan, le fait que John Kerry représente le Massachusetts, bastion des valeurs sociales libérales, constitue pour lui un handicap dans l'Amérique «profonde», où les valeurs conservatrices incarnées par Bush sont davantage la norme que l'exception.

Comment convaincre les indécis?

La polarisation a eu pour effet de réduire le nombre d'électeurs susceptibles d'être influencés par la campagne électorale — le *swing vote* — à moins de 20 %, contre un peu plus de 30 % lors des scrutins précédents. Rien ne laisse croire que ces électeurs ne soient acquis à l'un ou à l'autre des candidats.

La chasse aux indécis requiert du doigté. Moins intéressés à la politique, ceux-ci sont difficiles à rejoindre et sont souvent tiraillés entre des inclinations opposées. La personnalité des candidats et leur aptitude à s'occuper des enjeux de l'heure pourraient faire la différence pour ces *late deciders*. Or les sondages montrent que la balance ne penche ni pour l'un ni pour l'autre des candidats. Si George Bush est perçu comme plus fiable et constant, on attribue à John Kerry plus de compassion. Aucun ne dispose d'un avantage décisif au chapitre de l'honnêteté ou de la compétence.

Trois enjeux dominent les préoccupations: l'économie, où John Kerry est perçu comme plus compétent; la lutte contre le terrorisme, où George Bush a la cote; et la guerre en Irak, où ni l'un ni l'autre ne s'impose clairement comme l'homme de la situation. Il est clair que les républicains continueront d'alimenter le doute sur la fermeté de Kerry face au terrorisme et braqueront leurs projecteurs sur les indicateurs économiques qui prennent du mieux. La reprise actuelle est timide et entraîne peu de gains d'emplois, mais le ralentissement économique a été plus coûteux pour les démunis — acquis aux démocrates — que pour les électeurs convoités par George Bush.

La marge de manœuvre est mince. John Kerry doit prouver qu'il est capable de faire preuve de fer-

meté et de constance en politique étrangère et montrer qu'il mènerait bien l'intervention en Irak (qu'il a appuyée) sans perdre l'appui de ceux qui s'y opposent. Sur le tableau de l'économie, il doit attirer l'attention sur les faiblesses de l'administration Bush tout en convaincant les électeurs que son programme permettra une reprise sans douleur.

La donne est donc assez claire. Si le président actuel parvient à mettre le terrorisme et les enjeux internationaux à l'avant-plan, à éviter l'escalade en Irak et à opposer la faiblesse perçue de son adversaire à sa propre fermeté (comme son père l'avait fait en 1988 face à Michael Dukakis), ses chances de l'emporter sont bonnes. Si, au contraire, le débat porte sur les questions intérieures et que la situation en Irak s'envenime soudainement, John Kerry pourrait bien arracher la victoire.

L'actuelle campagne débouchera sur un résultat serré à l'image d'un pays divisé

Des embûches pour Kerry

Des obstacles se dressent toutefois sur la route de Kerry. Dans l'immédiat, la convention républicaine devrait permettre à George Bush de regagner les quelques points perdus lors de la convention démocrate.

Plus fondamentalement, la difficulté pour l'aspirant démocrate tient à son statut de challenger face à un président en exercice car il est plus facile de semer le doute à propos d'un candidat peu connu. La campagne actuellement menée pour ternir le passé militaire de John Kerry paraît l'avoir déstabilisé alors que George Bush, à l'opposé, semble immunisé contre les attaques personnelles. Le virulent documentaire de Michael Moore, *Fahrenheit 9/11*, qui a attiré des millions de spectateurs, paraît avoir amené bien peu d'électeurs à retirer leur appui au président sortant.

Les débats télévisés représentent un autre risque pour John Kerry. Sur le plan du contenu, il s'en trouve peu pour donner l'avantage à George Bush, mais les démocrates ont tout à perdre à sous-estimer ses talents de *debater*. Il n'est pas exclu qu'on assiste à une reprise des débats de l'automne 2000, alors que George Bush avait déstabilisé un vice-président sortant qui maîtrisait mieux les dossiers que lui.

Finalement, les démocrates devront aussi composer, comme en 2000, avec la présence du candidat de «gauche» Ralph Nader, dont les partisans sont suffisamment nombreux (de 1 à 3 %) pour permettre à Bush de coiffer Kerry au fil d'arrivée dans un certain nombre d'États clés.

Rien n'est donc joué, et George Bush n'est pas encore battu, bien au contraire. Quoi qu'il advienne, il est vraisemblable de penser, compte tenu de la polarisation de l'électorat américain et de l'équilibre des forces en présence, que l'actuelle campagne débouchera sur un résultat serré à l'image d'un pays divisé.



Norman Spector

De précieux conseils...

Depuis que je suis devenu chroniqueur, il y a de cela plusieurs années déjà, j'ai remarquablement changé.

À titre de fonctionnaire, j'ai à l'occasion douté de la justesse de mes conseils. Ce sentiment a été démultiplié par les critiques des médias à la suite d'une annonce malheureuse du premier ministre, ce qui, je l'avoue, s'est produit à une ou deux reprises. Bon, disons que c'est arrivé assez régulièrement.

Aujourd'hui, j'ai en main toutes les solutions pour enrayer les problèmes les plus insurmontables. Mieux, je n'erre plus du tout, en particulier à la télé, où mes avis s'envolent rapidement.

Je pensais récemment à cette transformation alors que j'écrivais ma revue de presse quotidienne (www.members.shaw.ca/nspector4) lorsque je suis tombé sur plusieurs chroniques et quelques articles suggérant que les alertes terroristes aux États-Unis étaient reliées à l'élection présidentielle. Je suspecte que plusieurs de leurs auteurs seraient les premiers à condamner d'éventuels «échecs des services de renseignement» si une attaque comme celles du 11 septembre 2001 survenait de nouveau. Et la semaine dernière, en observant la réapparition de Jacques Parizeau dans les manchettes, j'ai de nouveau été frappé par ma chance actuelle.

Il n'y a que quelques mois encore, Jean Chrétien se retirait et les journalistes du Canada anglais nous assuraient que les Québécois n'étaient plus intéressés à parler de souveraineté en raison de la Loi sur la clarté.

Dans le coin gauche, par exemple, le doyen des chroniqueurs au très libéral *Toronto Star*, Richard Gwyn, a écrit en 2002 que Jean Chrétien «avait gagné le djihad de sa vie contre le séparatisme, à sa manière, en maintenant une ligne dure comparable à celle longtemps observée par Pierre Trudeau».

Dans le coin droit, le jeune chroniqueur du *National Post* Andrew Coyne, un acolyte de M. Trudeau, a écrit l'année dernière que M. Chrétien «a mis au pas les deux problèmes qui ont dominé la politique au Canada depuis mon enfance, le déficit et le séparatisme».

Ujjal

Dossanjh

ne

comprend

guère

la politique

québécoise

Quant à la rédaction du *National Post*, elle s'était lèchée les babines à la perspective des dernières élections fédérales: «Il y a de bonnes raisons de croire que le Bloc québécois fera face à une défaite similaire.»

Ce n'est pas de cette façon que les choses se sont passées. Comme nous le savons, 54 députés bloquistes ont été élus en juin dernier. Le gouvernement de Jean Charest est toujours aussi profondément impopulaire. Et Jacques Parizeau propose de jouer quitte ou double lors des prochaines élections au Québec.

En attendant, Roy Romanow avait de mauvaises nouvelles pour les fédéralistes la semaine dernière. L'ancien premier ministre de la Saskatchewan a déclaré que les premiers ministres devront faire preuve de mêmes qualités d'homme d'État que leurs prédécesseurs ont montrées lors des négociations constitutionnelles de 1981 — auxquelles lui et moi avons participé — pour éviter l'échec «cataclysmique» de la conférence télévisée sur la santé, prévue le mois prochain.

Mais l'analogie de M. Romanow est correcte à un autre égard: M. Martin, par sa promesse de convoquer une conférence télévisée, d'y rester «aussi longtemps que nécessaire» et de «réparer le système pour une génération», a haussé les enchères lors de la dernière campagne électorale.

Son porte-étendard, l'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique, Ujjal Dossanjh, ne comprend guère la politique québécoise, particulièrement le fort consensus qui soutient la demande de M. Charest afin qu'Ottawa réinjecte plus d'argent sans conditions. Le premier ministre du Québec n'a ni marge de manœuvre ni intérêt à faire un compromis, et il faudra que M. Martin fasse marche arrière s'il ne veut pas précipiter une crise qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur l'unité du pays.

Bien des journalistes condamnent les services de renseignement américains pour leurs erreurs au Proche-Orient. Mais à l'extérieur du Québec, notre incapacité à prévoir le cours du nationalisme québécois est tout aussi grave.

Dans les deux cas, les analystes ont bien vu que le recours à la force — que ce soit par les troupes américaines en Irak ou par la Loi sur la clarté au Québec, qui est en définitive soutenue, comme toute loi, par la force — ne résout pas les racines d'un conflit. Le gain des cœurs et des esprits est plus difficile mais essentiel.

Cependant, plutôt que d'encourager les liens personnels entre les Canadiens ou de s'engager dans un dialogue démocratique à propos de ce que nous voulons faire ensemble et de ce que nous voulons faire séparément, M. Chrétien a conçu une campagne massive de propagande, le programme des commandites, qui a fini par être contre-productif.

C'est là son vrai legs dans le dossier de l'unité nationale, quoi qu'en aient dit ses *spinmeisters* et quelques analystes au fil des ans.

Norman Spector est chroniqueur au *Globe and Mail*.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chosnard (éducation); Jonée Bollean (éditorialiste, responsable de la page idées), Brian Myles (justice et faits de société), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Jean-Pierre Legault (pupitre édit, idées, perspectives et sports), Isabelle Paré (santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (cartooniste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazeau (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle : Michel Bélar (responsable), Julie Carpentier, Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels), Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny, Éric Desrosiers, Alec Caumont, Claude Turcotte; à l'information internationale : Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique : Hélène Buzetti et Manon Cornélius (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaires à la rédaction); Marlyse Hamelin, Alexandre Shields (communis); La documentation : Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING, Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marlene Côté, Silvana Bogdanov, Christiane Legault, Amélie Maitais, Jacques A. Nadeau, Clément Paquet, Micheline Ruellan, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Theriault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Nathalie Zemanis, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATION, DISTRIBUTION ET TIRAGE, Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Ginette Lévesque, coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation, Geneviève Duguay, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecck (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

RADIO

SUITE DE LA PAGE 1

Grâce à cette radio sur Internet, le Parti québécois pourrait faire valoir ses idées «sans filtre» et offrir une analyse de l'actualité «sans censure». «Le mouvement souverainiste souffre toujours du filtre de la presse dominante, toujours aussi hostile et de plus en plus concentrée entre les mains d'intérêts réfractaires à la création du pays du Québec», souligne le document explicatif du projet. Cette nouvelle radio permettrait de «convaincre la population de la justesse de l'option du Parti québécois».

Cette radio offrirait une programmation «ouverte» avec six bulletins de nouvelles quotidiens et des émissions d'affaires publiques sur le mouvement souverainiste ou encore le nationalisme à l'étranger. Les leaders souverainistes pourraient également utiliser ce moyen de communication pour rejoindre les militants. Le contenu musical représenterait 80 % de la programmation. La radio diffuserait des pièces d'artistes engagés et de la relève.

Les locaux de la station se trouveraient à Montréal. Une petite équipe de direction composée de cinq personnes gèrerait la station et des journalistes pigistes fourniraient le contenu. Pascal Bérubé estime que ces journalistes pourraient même former une «petite agence de presse souverainiste». Une campagne de financement devrait être lancée sous peu pour couvrir les coûts du projet, évalués à environ 50 000 \$.

Pascal Bérubé fait valoir qu'une radio sur Internet constitue un «média idéal», puisqu'elle est «flexible et peu dispendieuse». Elle permet en plus de contourner la réglementation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, a ajouté M. Bérubé.

«On part des erreurs que Le Jour a faites dans les années 70. Essentiellement, c'était trop lourd. Une radio sur Internet, c'est universel, simple et efficace», a lancé Pascal Bérubé.

Ce projet fera l'objet de discussions au conseil national du Parti québécois, qui aura lieu les 27, 28 et 29 août prochains à Québec.

Le Devoir

EN BREF

Des Américains arrivent en train pour acheter des médicaments au Canada

Vancouver — Carla Coco-Boutte, de Santa Barbara, en Californie, est descendue d'un train Amtrak, hier, pour un bref séjour au Canada dont elle rapportera des souvenirs qui n'auront absolument rien à voir avec les sculptures autochtones ou le sirop d'érable. Cette ancienne employée d'une compagnie aérienne, âgée de 51 ans, espère rentrer chez elle avec une provision de médicaments, achetée à une fraction du prix qu'elle aurait payé aux États-Unis. «C'est ma seule façon de survivre», a dit Mme Coco-Boutte, qui estime à 1000 \$ ses dépenses mensuelles en médicaments. Mme Coco-Boutte faisait partie d'un groupe d'une vingtaine d'Américains qui participent à un voyage de quatre jours qui les a menés du sud de la Californie jusqu'à Vancouver, non seulement pour acheter des médicaments mais aussi pour faire pression sur les politiciens des États-Unis afin qu'ils négocient avec l'industrie pharmaceutique les mêmes tarifs dont bénéficient les Canadiens. — PC

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149
Par courriel info@lememorial.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SANTÉ

SUITE DE LA PAGE 1

de faire des conjectures sur les résultats de la rencontre de septembre, mais on confirme en quelque sorte les attentes maintenant plus modérées du premier ministre. «Pour en arriver à un plan sur 10 ans capable de durer une génération, il faut plus qu'une rencontre, plus que trois jours de réunion, mais nous espérons qu'avec tout le travail fait par les différents gouvernements, nous pourrions jeter des fondations très claires pour ce plan sur 10 ans», de confier au *Devoir* un des plus proches conseillers de M. Martin.

La conférence des premiers ministres aura lieu à Ottawa mais sera d'une durée limitée, soit du 13 au 15 septembre, et se déroulera entièrement sous le feu des caméras. Selon un ministre bien au fait du dossier, le gouvernement fédéral souhaite toujours que cette conférence aboutisse à des résultats concrets sur les points les plus cruciaux, dont les questions financières. De l'avis du conseiller de M. Martin, «il y a quelques rouages importants pour assurer la viabilité d'un système de santé public. Il faut une hausse du financement fédéral aux provinces mais aussi s'attaquer aux facteurs de changement, comme les temps d'attente».

Le plan libéral mis en avant pendant la campagne électorale et qu'on présentait comme une

«base de négociations» pour la conférence prévoyait une hausse des transferts pour la santé de un milliard cette année et de deux milliards l'année prochaine. On s'engageait aussi à négocier une formule d'indexation pour assurer une croissance prévisible de son financement.

Le reste des fonds annoncés était toutefois dédié à des réformes précises. D'abord, quatre milliards sur cinq ans pour réduire les listes d'attente dans cinq secteurs (soins contre le cancer, contre les maladies cardiaques, l'imagerie diagnostique, la chirurgie orthopédique et oculaire), le tout dans le cadre d'une «stratégie nationale de réduction des temps d'attente» avec rapports publics et cibles communes.

On promettait ensuite deux milliards sur cinq ans pour les soins à domicile. Les libéraux proposaient aussi d'améliorer l'accès aux soins de première ligne en formant, entre autres, plus de personnel et suggéraient l'adoption d'une «stratégie nationale» qui ciblerait les coûts catastrophiques de certains médicaments. Ces deux dernières promesses n'étaient toutefois pas chiffrées.

Les provinces, pour leur part, exigent depuis longtemps qu'Ottawa assure 25 % de la facture du système de santé public en plus d'adopter une formule d'indexation claire. Plusieurs, dont le Québec, s'opposent cependant à ce que le fédéral leur dicte les ré-

formes à faire ou encore pose des conditions en échange de son financement.

Au bureau du ministre québécois de la Santé, Philippe Couillard, on rappelait hier que les réformes étaient déjà en cours au Québec et que M. Martin ne pourrait pas par conséquent se présenter en sauveur en septembre. Québec exige par ailleurs de lier la discussion sur le financement de la santé à celle sur la péréquation, cette dernière ayant été réduite d'une somme équivalente à celle que M. Martin promet de transférer cette année et l'an prochain.

L'objectif initial du premier ministre Martin pour la conférence de septembre était donc fort ambitieux. Les premiers ministres provinciaux, qui se rencontreront à Toronto la semaine prochaine, ont d'ailleurs rapidement brouillé les cartes cet été en proposant, à l'exception du Québec, de céder à Ottawa la responsabilité de leurs systèmes d'assurance-médicaments. Ottawa a aussitôt rejeté l'idée, la jugeant trop onéreuse, mais les provinces ne l'ont pas abandonnée et comptent bien revenir à la charge en septembre. Les ministres provinciaux de la Santé étaient réunis à Toronto hier pour en discuter et les ministres des Finances doivent faire de même demain.

Le Devoir

TORONTO

Un preneur d'otage abattu à l'heure de pointe

Toronto — Des centaines de personnes qui se rendaient au travail ont été témoins hier matin de la fin tragique d'un preneur d'otage, abattu par les policiers à l'extérieur de la gare Union en pleine heure de pointe à Toronto.

L'homme, qui tenait en otage une passante en la menaçant de son fusil, a été tué par un tireur d'élite de la police. Les caméras de télévision qui étaient sur place ont capté toute la séquence, notamment l'instant où le preneur d'otage a reçu la balle dans la tête.

«J'étais complètement sidérée. Je n'y croyais pas. On voit ça à la télévision. Ça n'arrive jamais dans la vraie vie», a dit Susan Cormier, qui travaillait dans un bureau de courtiers en valeurs mobilières.

L'otage, une jeune femme dans la vingtaine, s'en est sortie indemne mais ébranlée. La gare, un important point de transit de Toronto habituellement très animé à 9h, est devenue anormalement silencieuse.

La prise d'otage, qui a forcé l'interruption du trafic dans un vaste secteur du centre-ville, a eu lieu au moment où les policiers tentaient de maîtriser un homme qui

venait de tirer plusieurs coups de feu vers son ex-femme alors qu'elle se rendait au travail au milieu de la foule matinale qui traverse le Centre TD, une des importantes tours de bureaux du quartier des affaires de Toronto.

Les coups de feu n'ont pas atteint la femme mais ont terrorisé des employés travaillant aux comptoirs de restauration rapide du centre, qui se sont précipités pour trouver un endroit où se mettre à l'abri. Sur le trottoir devant la gare Union, S. Anthony Brookes, un résident d'Ajax âgé de 45 ans, a empoigné une passante.

Des agents de police armés de l'escouade tactique ont cerné les lieux et, pendant 40 minutes, ont essayé de négocier avec Brookes, un homme costaud de plus de 1,80 m. Leurs tentatives sont restées vaines.

C'est alors que le tireur d'élite de la police a commencé à craindre que la situation ne s'envenime et que d'autres personnes ne soient blessées. Il n'a tiré qu'un seul coup de feu, atteignant le suspect sous le regard de centaines d'employés de bureau stupéfaits.

Presse canadienne



REUTERS

Des centaines de personnes qui se rendaient au travail ont été témoins hier matin de la fin tragique d'un preneur d'otage, abattu par les policiers à l'extérieur de la gare Union en pleine heure de pointe à Toronto.

CARMEL

SUITE DE LA PAGE 1

Le carmel se déploie à l'intérieur d'un grand parc muré à l'ouest de la rue Saint-Denis, au nord de la rue Laurier, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. Érigé à la fin du XIX^e siècle, il n'est plus occupé que par quelques religieuses âgées qui s'isolent du monde pour prier.

Les tractations avec la Corporation des moniales carmélites déchaussées, propriétaire du domaine unique en son genre au Québec, ont commencé au début de l'année. Une fois assurée de la volonté des sœurs de vendre leur propriété, le promoteur a fait réaliser une évaluation du potentiel de développement sur l'ensemble conventuel et formulé son offre d'achat en conséquence.

Le Groupe Prével comme la congrégation refusent de dévoiler le montant de l'offre d'achat. La Ville évalue le terrain du carmel à 1,7 million et juge que les bâtiments, comprenant une chapelle, un parloir, un réfectoire et une habitation, valent un peu plus de 400 000 \$. Dans les faits, étant donné la très forte spéculation foncière dans le quartier et la qualité des installations, l'ensemble conventuel vaut beaucoup plus.

Jacques Vincent, cofondateur du Groupe Prével, se dit lié par une entente de confidentialité signée avec les religieuses. Il se déclare toutefois «très confiant» de pouvoir acquérir le complexe conventuel. «Nous avons présenté notre offre et nous allons de l'avant avec le processus de planification de la transfor-

mation du site, ajoute-t-il. Nous travaillons aussi sur la prochaine étape, celle des négociations avec la Ville.»

La mutation du lieu va nécessiter l'obtention d'un permis de l'arrondissement pour le changement de zonage. À la limite, il serait possible à des citoyens de demander la tenue d'un référendum sur la question. «Nous avons réalisé d'autres projets délicats, commente M. Vincent. Encore une fois, nous allons rencontrer les gens du milieu et bien expliquer nos plans.»

L'architecte et urbaniste Jean-Claude Marsan, professeur à l'Université de Montréal, ne s'offusque pas de cette vente et de l'éventuelle privatisation du carmel et de son jardin. «Il faut éviter les positions dogmatiques: la vente du monastère me semble acceptable, à certaines conditions, par exemple si l'on respecte le patrimoine architectural du lieu, dit-il. Les communautés religieuses se déplacent. Les gouvernements n'ont pas d'argent pour le patrimoine. Il faut donc être souple et s'attendre à du recyclage des bâtiments.»

Il rappelle que des centaines d'églises de la région métropolitaine pourraient être «converties» d'ici deux ou trois décennies. L'île de Montréal compte aussi une cinquantaine d'ensembles conventuels qui devront trouver une nouvelle vocation, comme l'immense complexe des sœurs grises de Montréal, qui deviendra propriété de l'université Concordia d'ici une décennie.

«Le carmel représente un lieu majeur du point de vue architectural à Montréal», juge pour sa part l'abbé Claude Turmel, vice-président de la Fondation du patrimoine religieux. «Il faut vraiment se croire très

riche du point de vue patrimonial pour se défaire d'un tel ensemble», ajoute-t-il sur un ton ironique.

Le professeur Marsan affirme que les religieuses ont demandé l'aide de Québec et de Montréal et vite compris qu'elles ne pourraient pas être aidées par les gouvernements. Québec a même éliminé sa subvention d'une dizaine de millions à la Fondation pour l'année 2004-05, alors que les besoins annuels oscillent autour de 50 millions par année. Il y a deux ans, un rapport de la même fondation jugeait «dans un pitoyable état» la refécution du mur d'enceinte du carmel et l'évaluait à environ deux millions.

Les religieuses affirment aussi vouloir vendre leur propriété montréalaise pour s'installer ailleurs, dans un endroit plus calme. Les moines trapistes d'Oka ont annoncé une décision semblable il y a quelques mois. «Le dossier de la relocalisation pour la communauté des carmélites évolue bien», dit le relationniste François Morin, embauché pour «gérer» les communications de la congrégation.

Par contre, il ne peut ou ne veut préciser où les sœurs songent s'installer. Il refuse également d'avouer que la transaction est complétée entre les deux parties. «La vente n'est pas encore conclue, dit-il. Il y a eu une offre de Prével. Cette offre est toujours sur la table. Mais je ne peux pas en dire plus à l'heure actuelle, ni sur les conditions ni sur la conclusion de cette transaction.»

Le Devoir

ÉTUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

Au cabinet du MEQ, on a confirmé hier réfléchir à cette option, qui ouvrirait la porte à des droits fixés par les universités elles-mêmes, sans contrôle gouvernemental. «Cette réflexion a cours au cabinet et dans le réseau universitaire, c'est un dossier à l'étude mais il n'y a pas encore de position arrêtée», a expliqué hier Caroline Richard, attachée de presse du ministre Pierre Reid.

Cette information survient au moment où les étudiants grognent contre les politiques du MEQ, qui vient tout juste de rebrosser les cartes de l'aide financière, convertissant des bourses d'une centaine de millions en prêts. L'appel à une augmentation de l'endettement n'a pas plu aux étudiants, qui attendent du ministre qu'il renverse sa décision.

«Voilà une autre belle preuve que le ministère se frotte complètement de l'accessibilité des études», a expliqué hier Pier-André Bouchard, président de la Fédération étudiante universitaire du Québec, lorsqu'on l'a informé de cette intention. «Même quand ses comités-conseils prennent la peine de lui souligner les dangers d'une hausse, il va de l'avant.»

Dans un avis rendu public hier, en préparation depuis 2001, le Comité consultatif sur l'accessibilité financière des études (CCAFE), qui est lié au Conseil supérieur de l'éducation) rappelle que la structure

actuelle des droits imposés aux étudiants étrangers «paraît raisonnable» et n'a pas à être modifiée. Le CCAFE réclame en outre une politique claire entourant les droits liés à cette clientèle, qui serait composée au Québec de 15 000 à 20 000 étudiants, pour «maintenir, sinon accroître, l'intérêt des étudiants étrangers pour les établissements d'enseignement du Québec».

À propos de l'aide financière, le CCAFE situe ses recommandations dans le sens contraire des décisions récentes du MEQ, qui a réduit le montant accordé en bourses pour le convertir en prêts. Il recommande de maintenir le système d'aide financière tel qu'il est (le CCAFE a publié ses recommandations avant que le MEQ ne chamboule les prêts et bourses) et met en garde contre une conversion de bourses en prêts.

En Grande-Bretagne, où l'expérience a été tentée, des incidences néfastes sur la «fréquentation des études supérieures chez les jeunes de milieux moins favorisés» ont été démontrées. Une hausse soudaine des droits de scolarité est à éviter, ajoute également le comité.

«Les impératifs du gouvernement ne sont pas ceux du CCAFE», répond prudemment Roger Côté, président du comité, lorsqu'interrogé sur les vues contraires de l'organisme qu'il préside et du MEQ. «Nous avons un horizon beaucoup plus large.»

Même s'il refuse aujourd'hui de commenter ses échanges avec le MEQ, on sait que le président du CCAFE a écrit au ministre en avril dernier pour lui faire part du malaise de l'organisme face aux décisions ministérielles en matière d'aide financière. Selon ce que rapportait *Le Soleil* cet été, le comité «pouvait difficilement dégager la vision d'ensemble qui inspire les mesures annoncées ainsi que les objectifs à long terme qui sont visés».

La Commission de l'éducation, qui a présidé des consultations en février dernier sur l'avenir des universités, a entendu plusieurs établissements revendiquer une déréglementation de ces droits, dont McGill, dont le quart des étudiants provient de l'extérieur du Canada. Dans son rapport final, la commission pointe l'importance de mieux encadrer les étudiants étrangers, notamment «pour accroître leur venue en région» et pour «mieux les soutenir».

Outre un dégel des droits imposés aux étrangers, les priorités gouvernementales dirigées vers les universités comportent une nouvelle grille de financement de la fonction enseignement, une «refonte du financement des frais indirects de la recherche» et «d'autres projets d'étude» sur les chargés de cours et le statut de l'étudiant-chercheur. Ces priorités sont assorties d'un échéancier qui prend fin en avril 2005.

Le Devoir